CMJN

ENQUÊTE

MERCREDI 7
MARS 2018
NUMÉRO 2008

100 F

YOUSSOU NDOUR ET LES DIFFÉRENTS RÉGIMES

Lutte de pouvoir

Redoutable homme d'affaires, le président du groupe Futurs médias sait flairer les bons coups. En business comme en politique, il se soucie peu des sentiments. Sous Diouf, Wade et avec Macky, il a su préserver ses intérêts aussi bien financiers que stratégiques.

P. 3

ÉMISSION D'EURO-OBLIGATIONS

Le Sénégal obtient 1 446 milliards FCFA sur le marché

Amadou Bâ (MEFP)

P. 2

PROCESSUS ÉLECTORAL

L'opposition ouvre un nouveau front

P. 2

DROGUE DANS LA POLICE

Le policier I. Dieng acquitté après près de 4 ans de prison

P. 4

RESTITUTION DES BIENS D'AÏDA NDIONGUE

Les précisions du ministre de la Justice

P. 5

ÉMISSION D'EURO-OBLIGATIONS

Le Sénégal obtient 1 446 milliards FCFA sur le marché

Le Sénégal a obtenu près de 10 milliards de dollars d'offres sur son émission de plus de 2,2 milliards d'euro-obligations (1 446 346 000 000 F CFA), selon des sources bien au fait de cette opération financière. C'est le résultat d'une série d'opérations réalisées depuis mercredi dernier aux Etats-Unis avant de se poursuivre à Londres, ensuite à Zurich, puis à Francfort avant de se terminer à Paris, les 05 et 06 mars.

Amadou Bâ (MEFP)

Les services du ministre des Finances Amadou Bâ avaient organisé ces opérations pour soumettre aux investisseurs un premier placement de 1 milliard d'euros (1,2 milliard de dollars) de dettes et une autre tranche distincte de 1 milliard en dollars. Les obligations en euros arrivent à échéance, en mars 2028 avec un rendement de 4,75%, tandis que les titres en dollars auront une maturité moyenne pondérée en 2048 à 6,75%. A la suite de cette opération, le Sénégal a recueilli une valeur d'environ 9,5 milliards de dollars d'offres. Les placements initiaux en euro étaient commercialisés à leur ouverture de 5,125% à 5,25%, là où ceux en dollars furent fixés à 7,125%.

Le Sénégal n'a jamais effectué une telle opération en euros, selon Standard & Poor's, mais la même source indique que le pays échange en euros le produit de la plupart de ses transactions obtenues en dollars. Noté Ba3 par Moody's et B + par S & P, le gouvernement du Sénégal utilisera jusqu'à 200 millions de dollars du produit pour racheter une partie de ses titres en dollars échéant en 2021. BNP Paribas SA, Citigroup Inc., Deutsche Bank AG, Natixis SA, Société Générale SA et Standard Chartered Plc ont géré l'opération.

Standard & Poor's prévoit que la dette nette publique du Sénégal atteindra 55% du PIB d'ici 2020, et que les coûts du service de la dette atteindront en moyenne 8,4% des recettes publiques entre 2017 et 2020. ■

PROCESSUS ÉLECTORAL

L'opposition ouvre un nouveau front

Après leur sit-in annoncé ce vendredi 9 mars devant le ministère de l'Intérieur, les leaders de l'opposition réunis autour de la plateforme Initiative pour des élections démocratiques (Ied), prévoient de remettre un mémorandum de griefs aux autorités religieuses du pays et au médiateur de la République.

L'opposition ne lâche pas Aly Ngouille Ndiaye. Pour les leaders membres de l'Initiative pour des élections démocratiques (Ied) en conférence de presse hier, la récente sortie du ministre de l'Intérieur sur le processus électoral le disqualifie totalement pour l'organisation des élections. De même que la Cena, organisme "insignifiant" à leur égard, qui a failli à sa mission.

Par conséquent, l'opposition, qui réclame la mise en place d'une haute autorité indépendante pour organiser et superviser les élections, annonce de tenir un sit-in à la place Washington, vendredi prochain, pour exiger le départ d'Aly Ngouille Ndiaye. Après cette protestation, un mémorandum sera remis aux autorités religieuses et au médiateur de la République.

A propos de l'audit du fichier électoral, "l'opposition rejette totalement le taux de fiabilité du fichier électoral de 98 %, tel qu'il a été communiqué à la presse et exploité par la majorité présidentielle, et demande plus que jamais un audit réel du processus électoral", a laissé entendre Oumar Sarr. Pour le responsable libéral, "cette vérification incomplète et limitée a permis de conforter l'opposition sur certaines de ses prises de position".

Ainsi, le coordonnateur du Parti démocratique sénégalais soutient être resté sur sa faim, à propos de l'audit du fichier électoral par des experts internationaux. "La vérification ne nous a pas montré, et c'était important, combien de personnes, de par une mauvaise saisie, une malveillance quelconque, ont été affectées dans d'autres centres de vote et dans d'autres circonscriptions électorales. Combien de personnes ont utilisé de faux extraits de naissance, de certificats de résidence pour s'inscrire ou pour modifier certains résultats électoraux dans certaines circonscriptions électorales. Combien de fausses photos ont été utilisées ? Combien de demandeurs de procuration ont été absents ? Un vrai audit aurait appelé des sondages effectifs sur le terrain pour vérifier la conformité entre les personnes physiques et électroniques", a-t-il déploré.

C'est pour cette raison que les leaders de l'opposition continuent à réclamer un audit indépendant du processus électoral, y compris le système de décompte des voix et transmission des résultats électoraux avec l'implication de la société civile africaine et les partenaires internationaux.

S'agissant des inscriptions sur les listes électorales, les leaders de l'opposition dénoncent "l'institution des commissions administratives à l'insu des partis politiques de l'opposition bien avant les législatives de 2017". "Malgré les problèmes de distribution des cartes biométriques vécus par les Sénégalais, les préfets, sous la dictée du pouvoir, sont en train de modifier la carte électorale. La confusion va se multiplier", a accusé le porte-parole du jour de l'Ied. ■

MAMADOU YAYA BALDÉ

ASSANE DIOUF

Une heure de temps environ. C'est ce qu'a duré le face-à-face de l'insulteur public Assane Diouf avec le doyen des juges. En effet, après trois mois de détention préventive, l'ancien émigré a été entendu au fond, hier. Selon son avocat, son client est zen et il a répondu sereinement aux questions des juges. D'après Me El Hadj Diouf, l'audition n'a pas duré, parce que le dossier est vide. "Il n'y a aucune confrontation, ni de plaignant, encore moins d'infraction, car Assane Diouf n'a jamais insulté la communauté mouride et son porte-porte Serigne Bass. On ne peut pas être plus royaliste que le roi, car aucune autorité ne s'est plainte", a-t-il martelé. La conséquence qui doit en découler, à son avis, c'est la mise en liberté provisoire de l'inculpé. Me Diouf renseigne avoir introduit une nouvelle demande à la fin de l'audition. Il se dit optimiste, car convaincu que rien ne peut être reproché à Assane Diouf. Celui-ci est inculpé pour les chefs de prévention de trouble à l'ordre public, injures par le biais d'un système informatique, outrage à un ministre du culte et diffamation.

MARCHE ASSAM

Ansoumana Dione n'est pas préoccupé uniquement par le sort des personnes déficientes mentales. Le président de l'Association sénégalaise pour le suivi et l'assistance aux malades mentaux (Assam) s'inquiète de la situation des enfants victimes d'enlèvement et de meurtre. La recrudescence du phénomène fait craindre à Ansoumana Dione ce qui était arrivé aux neuf malades mentaux errants sauvagement assassinés en 2014. Pour éviter un tel scénario inacceptable dans un Etat de droit, l'Assam organise un rassemblement pacifique à la place de la Nation, le vendredi 9 mars 2018, à partir de 15 h. L'objectif de cette importante manifestation, note un communiqué de l'association, "est d'exiger toute la lumière dans l'affaire extrêmement grave survenue à Touba (meurtre d'un enfant de 6 ans)". A travers ce vaste rassemblement, poursuit le document, "c'est tout le Sénégal qui doit se mobiliser pour dire halte, plus jamais à cette tuerie d'enfants qui a fini de plonger toute la population dans une angoisse totale sans précédent".

ÉTAT/ÉCOLES PRIVÉES

Le ministère de l'Enseignement supérieur s'est acquitté de la tâche qui lui revient dans le paiement de la dette due aux écoles privées. "Il y a eu des difficultés de paiement de ces établissements. Depuis quelques jours, l'ensemble des procédures ont été faites et les engagements sont au niveau du Trésor public. Et nous espérons que bientôt, il va libérer ces ressources estimées à 5 milliards de francs Cfa sur le budget 2018 du ministère de tutelle", a dit hier Mary Teuw Niane. Avant de rappeler que c'est le président Macky Sall lui-même qui, en novembre 2012, a décidé d'offrir à tout bachelier qui le souhaite, la "possibilité d'être orienté dans une école privée". Le ministre de l'Enseignement supérieur s'exprimait hier, en marge de la réception des rapports 2015 et 2016 de l'Anaq-Sup.

LSDH/IMPACTÉS TER

"Une humanisation des déguerpissements des impactés du Ter". Tel est le souhait de la Ligue sénégalaise des droits humains (Lsdh) qui se dit "fortement préoccupée par la tension sociale née des divergences profondes" entre l'État du Sénégal et les populations impactées par la construction du Train express régional (Ter). Cette préoccupation se justifie par "les positions figées et irréductibles" des parties. C'est pourquoi le président de la Lsdh, Me Assane Dioma Ndiaye, appelle le gouvernement à créer "les conditions décentes" de déguerpissement des impactés. Mieux, il invite l'État du Sénégal à ouvrir, sans délai, des négociations avec les populations concernées, afin qu'une solution qui préserve les intérêts respectifs soit trouvée dans les meilleurs délais. Aussi, rappelle-t-il le principe d'une indemnisation juste et équitable en matière d'expropriation.

FONDATION SONATEL

Ne disposant que d'une case de santé dans un état de vétusté très avancé, sans eau, ni électricité, le village de Mbakhna, situé dans la commune de Bokidiawé, département de Matam, peut compter sur la Fondation Sonatel pour le développement de son terroir. Celle-ci a doté la localité d'infrastructures d'un coût global de 250 millions de francs Cfa. Le montant est destiné à la réalisation d'infrastructures de base dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'énergie solaire, de l'eau en zone rurale et de la pisciculture. Selon un communiqué de Sonatel, "ces infrastructures socio-économiques, entièrement financées par la Fondation Sonatel, entrent dans le cadre de la continuité du projet "Village" qui en est à sa troisième réalisation, après Thicatt Wolof en 2015, dans la région de Kaffrine, et Sob 2 en 2017, dans la région de Kaolack". Ainsi, renseigne le document, ces nouvelles installations de Mbakhna viennent pallier le manque de structures de base dans la localité rurale.

DER/FJ

"Dynamiser l'écosystème entrepreneurial sénégalais en facilitant la mobilisation des ressources, en assouplissant les procédures dans la conduite d'opérations économiques…" Tels sont, entre autres, les objectifs de la Délégation générale à l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes (Der/Fj) qui va procéder au démarrage de ses activités. Selon un communiqué parvenu à "EnQuête", la structure est mise en place sur initiative du président de la République, "dans l'optique de promouvoir, d'encourager et d'accompagner l'entreprenariat des femmes et jeunes du Sénégal". Le document relève qu'une grande partie de l'activité économique au Sénégal est le fait d'entreprenants et d'entrepreneurs contribuant à la création de richesses. Mais tout se passe souvent en marge des mécanismes économiques et financiers classiques. D'après le document, "cela freine l'essor de toute une économie et sa consolidation". Ainsi, la Der/Fj, dirigée par Papa Amadou Sarr, veut faciliter la mobilisation des ressources, en assouplissant les procédures dans la conduite d'opérations économiques, en garantissant une grande inclusion de toutes les populations et en accompagnant les porteurs de projets viables.

ENQUÊTE
Publications - Société éditrice
Mermoz Pyrotechnie
Villa N°23, 2e étage
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur Général :
Mahmoudou Wane
Directeur de publication :
Ibrahima Khalil Wade
Rédacteur en chef :
Gaston Coly
Secrétaire de la Rédaction :
Assane Mbaye
Grands Reporters :
Babacar Willane & Mahmoudou Wane
Chef de Desk Société :
Fatou Sy
Chef de Desk Sports :
Adama Coly
Chef de Desk Culture :
Bigué Bob

Rédaction :
Mor Amar, Louis Georges Diatta, Viviane Diatta, Mame Talla Diaw, Mariama Diémé, Aida Diène, Ousmane Laye Diop, Awa Faye, Cheikh Thiam, Habibatou Traoré, Habibatou Wagne
Correcteur :
Boubacar Ndiaye

Directeur artistique :
Fodé Baldé
Maquette :
Penda Aly Ngom Sène, Bollé Cissé

Service commercial :
enquete.commercial@gmail.com
Tél. : **33 868 47 17**
Impression : **AFRICA PRINT**

YOUSSOU NDOUR ET LES DIFFÉRENTS RÉGIMES

Le pouvoir de l'artiste

Maitre incontesté dans le domaine de la musique, Youssou Ndour est aussi "faiseur de rois'' en politique. Même si, sur le plan électoral, il est loin de la catégorie des poids lourds. Il n'empêche, beaucoup le craignent par sa force de nuisance, son réseau assez dense. Il en est conscient et a toujours utilisé sa force de frappe pour tirer meilleur profit des régimes qui se sont succédé au gouvernement.

MOR AMAR

"Lekko ci ndap, Waro ci kheup souf (Ce n'est pas parce que tu ne manges pas dans le bol que tu dois y jeter du sable)". C'est le sage conseil de l'artiste planétaire Youssou Ndour dans son fameux tube "Mor Ndadjé". Nombre de Sénégalais pensent que lui-même ne s'approprie pas ce principe de vie qui réprouve la méchanceté, la fourberie, l'hypocrisie. Dans ses relations avec les différents régimes, "soit il est servi, soit il rue dans les brancards", défendent ses détracteurs. Et quand il est content, il chante son bienfaiteur. Quand il se fâche, il le dézingue. Après avoir accompagné le défunt régime d'Abdoulaye Wade pendant une décennie ou presque, le voilà qui embouche la trompette de la contestation vers les années 2010.

A l'origine, l'artiste peine à disposer d'une licence pour sa chaine de télévision. Dans une interview qu'il avait accordée au magasine "Jeune Afrique" en mars 2010, il reconnait : "Si on dit qu'il y a une rupture entre Wade et moi, c'est à cause de mon projet de télévision. Mon groupe de presse, Futurs médias, avait reçu l'accord et la bénédiction du président de la République. L'Agence de régulation des télécommunications et des postes nous a attribué un canal. On a investi 1,2 milliard de francs Cfa… Ça fait six mois! Je n'ose pas croire qu'on empêche un artiste comme moi de réaliser un tel projet. Youssou Ndour a son travail de musicien. Ce n'est pas lui qu'on bloque, mais cent autres personnes qui attendent un emploi."

La demande de soutien adressée à Karim…

Dans la foulée, le lead vocal du Super Etoile entre en rébellion contre le régime d'alors, de plus en plus en difficulté dans l'espace public. Il critique la "non implication de grands artistes" du continent dans le Fesman (Festival mondial des arts nègres) et la construction du monument de la Renaissance africaine, les coupures d'électricité, la mauvaise gouvernance...

Du côté du régime, on botte en touche et on se défend. Youssou Ndour, selon les libéraux, n'avait pas sa licence de télé, parce que c'est le grand homme d'affaires français, Vincent Bolloré, qui était derrière lui pour déstabiliser le Sénégal.

En effet, pour avoir perdu une partie du port de Dakar au profit de Dubaï Port World, l'homme d'affaires français ne cachait plus son hostilité au régime libéral. Quant à la star sénégalaise, elle se défoulait sur l'entourage du président. "J'ai le sentiment que le président entend en mono et pas en stéréo. Au début de son mandat, il était accessible. Il a écarté ceux qui lui disaient la vérité".

Deux mois seulement après cet entretien, sous le ciel chargé de nuages des relations entre les deux hommes, surgit une petite éclaircie. En effet, au mois de mai de la même année, Abdoulaye Wade fléchit et accède aux désirs du chanteur. C'est le dégel. Youssou Ndour revoit sa copie et accepte même de se produire pour le Fesman, moyennant une rémunération digne de son rang. Mieux, son staff adresse une "lettre de soutien et de parrainage" au tout puissant ministre Karim Wade, à l'occasion des 10 ans de Bercy qui devaient être célébrés en juin 2010.

Comme si Wade fils se moquait pas mal de l'ère de dégel entre son père et l'artiste, il prit sur lui la responsabilité non seulement de décliner cette offre, mais également de rendre publique la demande de soutien qui était censée être secrète. "J'aurais été très honoré de participer à ce grand événement qui revêt, cette année, un cachet particulier, la célébration des 10 ans de présence à Bercy. Mais, malheureusement, mes obligations professionnelles ne me permettent pas d'honorer cette invitation", répondait-il, non sans ajouter, narquois : "Je suis disposé à accompagner la vedette de la chanson sénégalaise, Youssou Ndour, dans ses activités…"

La publication de cette lettre est restée en travers de la gorge de la star planétaire. Youssou Ndour y est revenu à diverses autres occasions. Juste après le spectacle, lors d'un face-à-face avec la presse, il se justifiait : "Il faut savoir qu'il y a un comité d'organisation qui s'occupe de l'organisation du Bercy. Moi, je ne signe aucune lettre dans ce cadre. Et je leur ai donné le feu vert d'écrire à tout le monde pour chercher des moyens. Bercy coûte extrêmement cher. On déplace plus de 300 personnes. Ils ont donc écrit à tout le monde. Moi, je n'ai pas froid aux yeux. Les autorités ne devaient même pas attendre qu'on leur fasse une demande. Je vais être clair : quelles que soient les personnes qui incarnent les institutions, que je sois avec elles ou non, je vais demander mes droits. Et j'invite tous les Sénégalais à faire de même." Plus loin, il regrettait : "Beaucoup de lettres ont ainsi été écrites. Personnellement, je ne les ai pas signées. Mais il (Karim Wade) a voulu en faire une publicité, c'est son problème. Une lettre, c'est une lettre. Quand elle arrive, on répond. Mais quand une lettre arrive et qu'on la publie dans la presse, c'est un autre style. Si je sortais toutes les lettres, toutes les discussions qui se passent, 'dek bi toj'…" Ainsi semblait reprendre la guerre froide entre les deux parties. Mais le "Roi du mbalax" sait bien faire la différence entre ce qui relève des affaires et ce qui relève des sentiments. Malgré cette tension ambiante, il réussit, après moult manœuvres savamment menées, à entrer dans le schéma du Fesman.

Malgré cette courte embellie, le "Mortal Kombat" reprendra de plus belle en 2011, lors des contestations contre la troisième candidature d'Abdoulaye Wade.

Il lâche Abdou Diouf, à la veille de la présidentielle de 2000

Auparavant, entre Abdoulaye Wade et Youssou Ndour, c'était pendant longtemps le parfait amour. L'un et l'autre ne cessaient de se tresser des lauriers. L'on garde encore en mémoire la fameuse chanson du leader du Super Etoile à New York, à l'occasion de la cérémonie de remise du prix Nda pour les Droits de l'homme. En l'honneur du récipiendaire Abdoulaye Wade, il chante :

"Vous avez commencé vos prouesses dans un pays qui s'appelle le Sénégal. La preuve en est la Casadimansa (Casamance). Et dans certains pays du monde, vous avez aussi permis le retour de la paix. Votre pensée a fait le tour de la planète… Tout le monde le reconnait. Peace and love…. ! Je sais que vous le pouvez. Goor Gui, fonce !" Effectivement, à ce moment, tout marchait comme sur des roulettes entre Youssou Ndour et le père de Karim Wade, avant d'exploser à quelques mois du départ de l'ancien chef d'Etat.

Toujours du côté des vainqueurs

Redoutable homme d'affaires, le président du groupe Futurs médias sait flairer les bons coups. En business comme en politique, il se soucie peu des sentiments. Aussi bien sous Diouf, Wade et maintenant avec Macky, il a su préserver ses intérêts aussi bien financiers que stratégiques. Comme dans le landerneau musical, You semble aussi avoir pris ses marques en politique où il se taille, à tort ou à raison, un costume de faiseur de rois. Une chose est sûre : il ne s'est jamais rangé derrière les vaincus. De tout temps, il a su prendre ses distances au moment opportun avec les tenants du pouvoir. Il en a été ainsi en 2000, avant la chute du baobab socialiste. Déjà en 1999, alors que la plupart des artistes et sportifs se ruaient vers le régime d'alors, lui a refusé de soutenir les futurs perdants. L'on se rappelle notamment son fameux titre décriant les coupures intempestives d'électricité. Douze ans plus tard, il prend fait et cause contre les libéraux, qui vivaient leurs dernières heures au palais. Cette fois, il décide de faire plus qu'en 1999, en descendant complètement dans la mare politique. Sa candidature à la présidentielle de 2000 est déclarée irrecevable par le Conseil constitutionnel. Alors, il rejoint l'opposition radicale et mène un combat sans merci au régime d'alors. Jusqu'à la victoire finale.

Accusé par certains d'être "versatile, égoïste" et de tant d'autres noms d'oiseaux, il est toujours resté constant dans ses positions, déclarant à qui veut l'entendre qu'il est du côté du peuple. "Quand notre pays a besoin de nous, on laisse tout. C'est la patrie qui est prioritaire", a-t-il toujours clamé.

Dans ce dernier tournant vers l'élection présidentielle de 2019, le chanteur a-t-il humé le vent du changement qui avait balayé Abdou Diouf en 2000 et Abdoulaye Wade en 2012 ? En tout cas, les commentaires ne s'estompent toujours pas, suite à sa sortie fracassante la semaine dernière. Malgré les précisions apportées dans l'émission "Face à Face". A l'en croire, nous sommes encore loin de la rupture. Il avoue : "Macky Sall mérite un second mandat, compte tenu des actes qu'il a posés et des nombreuses réalisations à son actif. Il va marquer l'histoire avec ses ambitions pour le Sénégal…". En fait, expliquent certaines sources, le chanteur n'a pour le moment rien à reprocher à son "ami". Avec son mouvement Fekké Maci Bolé, il est plutôt choyé par le président de la coalition Benno Bokk Yaakaar. Après avoir été ministre de la Culture et du Tourisme, puis "rétrogradé" non sans son consentement conseiller spécial du chef de l'Etat, Youssou Ndour semble bien à l'aise dans le système Macky Sall. Ses partisans trônent, en effet, toujours à la tête de certaines institutions comme l'Agence nationale de promotion touristique avec Mouhamadou Bamba Mbow, la place du Souvenir avec Adja Sy, auparavant Mounirou Sy avec le Bsda…

Dès lors, certains observateurs avertis avaient vite flairé une "mise en scène" sciemment orchestrée à la fin de la semaine dernière. Pourquoi diantre Youssou Ndour aurait-il besoin de chialer sur son allié qui, jusque-là, n'a cessé de le couvrir aussi bien d'honneurs que de privilèges ? En tout cas, il a su faire le buzz, instauré la panique dans le camp du président. Certains ont pensé à un coup de "marketing politique", d'autres l'ont plutôt placé dans le cadre de la guerre de positionnement au sein même de la majorité, en perspective de la présidentielle.

Quoi qu'il en soit, l'interprète de "Sénégal rek" n'est pas encore disposé à lâcher son ami de président. Mais, en attendant 2019, il ne faut jurer de rien. ■

IBRAHIMA NDOYE (CONSEILLER SPÉCIAL DU PRÉSIDENT)

"Il faut accepter, en démocratie, qu'il y ait des points de vue divergents"

Beaucoup ignorent son nom. Mais il est le trait d'union entre le président de la République, Macky Sall, et son allié Youssou Ndour. Lui, c'est Ibrahima Ndoye, Conseiller spécial du chef de l'Etat, ami et collaborateur de Youssou Ndour depuis plus de 20 ans. Malgré les nombreux commentaires relatifs à la dernière sortie du chanteur, lui reste persuadé que les relations entre les deux hommes restent au beau fixe. C'est tout ce qu'il a voulu dire dans un premier temps.

Mais, sur notre insistance, Il affirme : "Je pense que les relations entre le président de la République et Youssou Ndour sont encore solides. Ce sont deux personnalités qui se vouent du respect et de la considération. Le chef de l'Etat mesure, à sa juste valeur, l'envergure internationale de Youssou Ndour et son aura. De même que Youssou ne cesse de louer le leadership continental du président Sall."

Le journaliste considère que les deux responsables ont, en commun, la même ambition pour le Sénégal. "Voilà pourquoi je ne m'inquiète pas pour autant. Il faut qu'on accepte, dans une démocratie apaisée comme la nôtre, qu'il y ait des points de vue différents sur la conduite des affaires publiques ou politiques. C'est cela d'ailleurs qui donne un sens à une alliance politique". L'essentiel, selon lui, est qu'ils s'accordent sur les priorités absolues. "C'est le plus important".

Il rappelle, par ailleurs, que Youssou Ndour et Macky Sall ont commencé à cheminer ensemble depuis que le second était à la Primature. ■

VOL AU MARCHÉ OCASS

Boy djinné encourt 3 ans

Boy djinné a pété les plombs à la salle d'audience du tribunal de grande instance de Diourbel où il était attrait hier pour des faits de vol commis en réunion et d'association de malfaiteurs. Finalement, c'est le 20 mars qu'il sera édifié sur son sort.

Boy Djinné

DJIBY YACINE GUÈYE (CORRESPONDANT TOUBA)

Devant la barre de la chambre criminelle du tribunal de grande instance de Diourbel, présidée par le juge Ndir, Baye Modou Fall a déploré, hier, les dures conditions de son séjour carcéral. Il a demandé à être respecté, parce qu'il n'est pas un criminel ; il n'a jamais tué personne. Devant un public composé pour l'essentiel de ses parents, il est revenu sur les conditions de son transfert de Dakar à Diourbel. Il raconte qu'il a été ligoté, bâillonné et convoyé par des éléments du GIGN lourdement armés jusqu'à la prison de la capitale du Baol.

Affaibli, Baye Modou Fall, qui avait refusé, dans un 1er temps, de se présenter devant la chambre criminelle pour être jugé, a fini par obtempérer, après que son avocat a menacé de quitter la salle, d'enlever sa robe et de ne plus lui servir de conseil. Cette méthode a fini par tempérer les ardeurs du prévenu, qui a pris place à côté de Moustapha Sow et de Ibrahima Ly, non sans déverser sa colère sur le magistrat Baye Thiam, coupable à ses yeux d'avoir ordonné aux gardes pénitentiaires de le torturer. A ce magistrat, il a demandé de prendre son tee-shirt de couleur bleue qu'il ne voulait pas porter et de le remettre à Macky Sall.

Le Chef de l'Etat, tout comme le Garde des Sceaux et Imam Ndao, ont été invités dans ce procès par le truchement de Baye Modou Fall qui s'en est violemment pris aux deux premiers nommés, avant de faire l'apologie du terrorisme, en disant que l'Imam Ndao était son marabout. Ce faisant, il a retracé le film de la tentative de vol commis au mois de janvier 2016 au marché Ocass. Il déclare qu'il était venu récupérer l'argent qu'un certain Ganila lui avait volé. Il n'a pu malheureusement rentrer dans ses fonds, parce qu'Ibrahima Ly qui devait l'amener chez Ganila l'avait informé de son projet de vol.

Une affaire qui a fini par foirer et qui leur a valu leur arrestation. Il n'y a jamais eu de vol, encore moins de tir de balle, selon ses dires. Après ses explications et les aveux de Moustapha Sow, un des coprévenus de Baye Modou Fall ainsi que ceux d'Ibrahima Ly, le procureur de la République qui n'avait pas voulu poser de questions, après que son souhait de voir l'affaire renvoyée lui a été refusé, a requis 3 ans d'emprisonnement ferme.

L'attitude du ministère public, souffle une source proche de la justice, « est une manière de protester contre le non-respect des institutions de la République, avec à sa tête le Chef de l'Etat et l'apologie du terrorisme faite par le prévenu ». Après ce réquisitoire, Abdoulaye Babou, avocat de la défense, a demandé que la peine de 3 mois qui est infligée pour des cas pareils soit appliquée à son client. La robe noire avait tenté en vain de faire invalider la procédure, en soulevant des exceptions de nullité tirées de l'article 101 du Code pénal en ses alinéas 01 et 04. Il n'a pas été suivi, les exceptions étant jointes au fond. ■

ACCUSÉ DE TRAFIC DE DROGUE

Le policier Ibrahima Dieng acquitté après près de 4 ans d'incarcération

Après 3 ans et 9 mois de détention préventive, le brigadier de police Ibrahima Dieng, en service à l'Office central de répression du trafic illicite des stupéfiants (Ocrtis) a été blanchi des faits de trafic de drogue et de blanchiment de capitaux pour lesquels il était écroué. La Chambre criminelle de Dakar a également acquitté ses co-accusés Awa Thiam et Sunday Obidima alias "Junior".

FATOU SY

"Un policier de l'Ocrtis arrêté pour trafic de drogue". Ce titre de plusieurs manchettes avait fait le buzz, en 2014. Après 30 ans de service, le brigadier de police Ibrahima Dieng voyait son nom trainé dans la boue. A l'époque, le ministre de l'Intérieur, Abdoulaye Daouda Diallo, avait jeté en pâture l'agent de l'Office central de répression du trafic illicite des stupéfiants (Ocrtis). "Ce qui est constant, en aucune façon, il ne saurait y avoir de brebis galeuses. L'enquête est en cours. C'est un agent véreux qui a été incriminé. Sous ce rapport, toutes les conséquences en seront tirées", disait-il, en faisant fi de la présomption d'innocence et persuadé que l'agent était fautif.

Aujourd'hui, la justice a blanchi celui qui a été présenté, lors de son procès, comme l'un des trois meilleurs agents du Sénégal en matière de lutte contre le trafic de stupéfiants.

Dans son verdict rendu hier, la Chambre criminelle de Dakar a acquitté Ibrahima Dieng. Alors que le parquet avait requis 12 ans de travaux forcés contre lui, il recouvre la liberté après 3 ans et 9 mois de détention préventive. Ses co-accusés, Awa Thiam et Sunday Obidima alias "Junior", qui encouraient 15 ans de travaux forcés, sont également libres. Les juges ont également ordonné la restitution des objets saisis, notamment des véhicules et des bijoux en or appartenant à la mère d'Awa Thiam. D'ailleurs, c'est la seconde fois que cette dernière est acquittée par une juridiction criminelle pour des affaires liées au trafic de drogue.

Illustration

Le trio avait été inculpé pour association de malfaiteurs, trafic de drogue et blanchiment de capitaux. Leur arrestation est partie d'un renseignement faisant état d'un vaste trafic de drogue dure entretenu par la nommée Awa Thiam et le policier Ibrahima Dieng. Exploitant l'information, les éléments de la section de recherches ont commencé à filer les suspects durant des semaines, avant de les arrêter le 12 mai 2014. Awa Thiam a été appréhendée, en premier, chez elle. Elle venait de recevoir d'un Nigérian du nom de George 53 grammes de 8 plaquettes de haschich d'un poids total de 655 grammes, avant de repartir. Le policier sera arrêté à son tour aux environs du domicile de la dame. Lors du procès, il a soutenu qu'il était sur place afin d'identifier le livreur de la drogue, puisque Awa Thiam était "une source" avec qui il travaillait depuis 2012.

Victime collatérale

Par rapport aux 96 g de cocaïne et le cornet de chanvre indien retrouvés dans son véhicule, le policier indiquait aux juges qu'il ignorait même la quantité. Car la drogue provient d'une saisie qu'il avait faite à Yoff, avant de se rendre chez Awa. Le policier avait non seulement clamé son innocence, mais il avait laissé entendre avoir été victime du commissaire Cheikhouna Keïta qui l'aurait menacé. "Un jour, il m'a appelé dans son bureau en me disant : 'Si tu n'arrêtes pas d'interpeller les Nigérians, tu vas mourir. Ils vont te brûler vif dans ton véhicule', alléguait l'agent d'infiltration. Il avait également soutenu devant les juges que l'ex-éphémère directeur de l'Ocrtis a même grillé la couverture dont bénéficiait Awa Thiam. "Lorsqu'il a eu des liens avec les Nigérians, il est allé leur dire qu'Awa était l'indicatrice qui les dénonçait", déclarait le policier. Selon ses avocats, il est victime de la guéguerre qui minait l'Ocrtis.

Vrai ou faux, Ibrahima Dieng est sorti avec un acquittement, dans cette affaire. ■

AGRESSION MORTELLE D'UN EX-JOUEUR DU JARAAF

Les présumés meurtriers de M. Thialy Ndiaye renvoyés au 20 mars

Le procès des présumés meurtriers de Mamadou Thia¬ly Ndiaye, plus connu sous le nom de "Modou Diop", un ex-joueur du Jaraaf agressé mortellement la veille de la fête de Korité 2012, a été renvoyé au 20 mars prochain. C'est pour permettre à la Chambre criminelle de Dakar de statuer sur l'exception de nullité soulevée, hier, par le conseil d'un des accusés.

Cinq ans après la mort de l'ex-joueur du Jaraaf et du Casa Sport, Mamadou Thia¬ly Ndiaye plus connu sous le nom de "Modou Diop" tué sauvagement par des agresseurs, les présumés meurtriers ont comparu, hier, devant la Chambre criminelle de Dakar. Toutefois, Ibrahima Fofana et Ernest Mendy dit "Pape Fara", accusés d'association de malfaiteurs, vol en réunion commis la nuit avec port d'arme et violences ayant entraîné la mort, n'ont pas été jugés. L'avocat du premier a soulevé une exception de nullité liée au non respect des droits de la défense. A en croire le conseil, Ibrahima Fofana a été auditionné au fond sans la présence de son avocat, feu maitre Sadio Diaw. Il fonde sa demande sur l'absence de cette mention dans le procès-verbal d'audition de son client, alors que tel n'est pas le cas pour son co-accusé. Mais pour le maître des poursuites, l'avocat défenseur n'a aucune certitude et que rien n'indique que l'accusé n'a pas été assisté par son défunt conseil. La chambre va trancher entre les deux parties le 20 mars prochain.

Si jamais les juges suivent l'avocat, la procédure sera déclarée nulle et les accusés renvoyés des fins de la poursuite.

Une poursuite survenue suite à la mort de l'ancien joueur. C'était le 19 août 2012. Aux environs de 23 h, Mamadou Ndiaye se promenait avec sa première épouse et une de ses filles. Arrivés aux Hlm Grand-Yoff, à hauteur du stade Léopold Sédar Senghor, près du lycée moderne de Dakar, le trio a été surpris par une bande de quatre agresseurs. L'un d'eux intima l'ordre au défunt et à son épouse de leur remettre leurs biens. En bon père de famille, Mamadou Ndiaye oppose une résistance à leurs bourreaux. Une attitude qui n'a pas plu à ses assaillants qui l'ont insulté, avant de lui planter un coup de couteau. Ignorant que son mari était atteint, Mme Ndiaye lui a demandé de poursuivre les agresseurs. Ce n'est que lorsque son époux s'est affalé par terre et qu'il se vidait de son sang, qu'elle a lancé un cri de détresse. A l'arrivée de la foule attirée par les cris, les agresseurs avaient déjà fui, à l'exception de Fofana qui s'est réveillé à l'hôpital, après avoir été bien lynché.

Interrogé trois jours après les faits, l'accusé a avoué, en confiant qu'ils étaient quatre et que le nommé Moussa Sonko est le commanditaire. Ce dernier l'aurait trouvé en train de discuter pour l'inviter à aller commettre des agressions. Fofana a ajouté avoir poignardé la victime avec le couteau qu'il avait dissimulé sous sa manche. Cependant, devant le magistrat instructeur, l'accusé s'est déchargé sur Moussa, jusque-là non identifié. Il l'a accusé d'avoir porté le coup fatal à la victime. Quant à Ernest Mendy, qui n'a été arrêté qu'en 2016, il s'est dit étranger aux faits. Comme alibi, il a avancé qu'il était élève en classe de terminale à Ziguinchor et qu'il était venu à Dakar uniquement pour assister au mariage de sa sœur. ■

F. SY

RESTITUTION DES BIENS D'AÏDA NDIONGUE

Les précisions du ministre de la Justice

Le Garde des Sceaux s'est exprimé, hier, sur les biens d'Aïda Ndiongue qui vient de bénéficier de non-lieu. Il fait quelques précisions.

KHADY NDOYE (MBOUR)

Ismaïla Madior Fall

La décision de la Cour de répression de l'enrichissement illicite (Crei) sur le non-lieu dans l'affaire Aïda Diongue s'est invitée, hier, au nouveau Tribunal de Grande Instance de Mbour. Le Garde des Sceaux, commentant ce non-lieu, a demandé que les décisions de justice soient respectées. "Il faut toujours respecter les décisions de justice ; qu'elles nous soient favorables ou qu'elles nous soient défavorables. Aujourd'hui, cette décision montre à souhait que, dans notre pays, la justice est indépendante. Maintenant le problème qu'on a dans le pays, c'est que quand les décisions nous sont favorables, la justice est indépendante. Quand les décisions nous sont défavorables, la justice n'est pas indépendante. Je pense qu'il faut arrêter ça et respecter les décisions de justice, quelles qu'elles soient", soutient le Garde des Sceaux.

Il indique qu'"en ce qui concerne Mme Aïda Diongue, il y avait deux procédures distinctes. La première procédure, c'était celle qui a été tranchée par les juridictions de droit commun, le tribunal de Grande instance de Dakar, la Cour d'appel et la Cour suprême. Et ces décisions portaient sur l'escroquerie et le détournement de deniers publics. Sur ces questions, la Cour Suprême a condamné Mme Ndiongue et a ordonné la confiscation de ses biens. La deuxième procédure, c'est celle qui vient de se dénouer au niveau de la Crei. Elle porte sur quoi ? Elle porte sur le délit de corruption et le délit d'enrichissement illicite. Donc, c'est différent. Maintenant, la commission d'instruction, au terme de son instruction, a considéré qu'on ne peut pas la juger pour le délit d'enrichissement illicite. Et donc, a ordonné le non-lieu et qu'on lui restitue ses biens. Et c'est les biens qui étaient saisis par la Crei et non les biens qui étaient saisis par la Cour Suprême.

Enfin, la troisième considération, la décision qui vient d'être rendue par la Crei, ne remet pas en cause la décision qui a été rendue par la Cour Suprême. Donc, la décision qui vient d'être rendue par la Crei n'invalide pas, n'annule pas, n'anéantit pas la décision qui a été rendue par la Cour Suprême", dit-il.

Le Tribunal de Grande Instance de Mbour installé

Par ailleurs, un beau monde s'est retrouvé, hier, dans l'enceinte du tribunal d'Instance de Mbour, qui désormais est un Tribunal de Grande Instance. D'après le ministre, "le volume du contentieux et son importance à Mbour nécessite l'installation d'un Tribunal de Grande Instance. Parce que, pour bien des affaires, les populations de Mbour étaient obligées de se déplacer sur Thiès. Juste pour donner un exemple, pour avoir un casier judiciaire, les populations étaient obligées d'aller jusqu'à Thiès. Pour tout ce qui concerne le jugement des affaires criminelles, les populations de Mbour étaient déplacées jusqu'à Thiès. Parce que les chambres criminelles n'existent qu'au niveau des Tribunaux de Grande Instance. Mais aujourd'hui, avec l'installation de ce TGI, tous les contentieux générés au niveau de la localité de Mbour, tous les problèmes, peuvent être tranchés par ce Tribunal. Donc, l'installation de ce TGI est une réalisation de la nouvelle carte judiciaire qui est issue de la réforme de 2014", explique Ismaëla Madior Fall, ministre de la Justice. ■

ESPACEMENT DES NAISSANCES ET ISLAM

Cheikh Saliou Mbacké et imam Ousmane Samb closent le débat

Le président du Cadre des religieux pour la santé et le développement et le coordonnateur du Réseau islam et population (Rip) battent en brèche toute thèse soutenant que l'islam a interdit la planification familiale.

Imam Ousmane Samb

Cheikh Saliou Mbacké

VIVIANE DIATTA

L'islam n'interdit pas l'espacement des naissances. Cette déclaration est du président du Cadre des religieux pour la santé et le développement (Crsd) joint hier par "EnQuête". Selon Cheikh Saliou Mbacké, la religion encourage même l'espacement des naissances, surtout quand il s'agit de sauver des vies humaines. Or, le taux de mortalité maternelle et infantile est très élevé au Sénégal. "L'espacement des naissances est autorisé par l'islam, mais il interdit la limitation des naissances. La planification n'est pas une limitation des naissances qui fixe le nombre d'enfants par couple. L'espacement des naissances constitue un moyen pour protéger la santé maternelle", explique M. Mbacké. Le président du Crsd souligne qu'au Sénégal, la culture passe avant la religion. C'est ce qui cause l'incompréhension et la confusion. Mais la planification familiale n'est pas interdite par la religion.

La planification permettant de réduire le taux de mortalité maternelle et infantile, le Crsd travaille à expliquer aux fidèles les bienfaits de cet espacement et ce que dit la religion. "Dans la religion musulmane comme dans le christianisme, c'est permis pour les couples. L'idée, également, est de permettre à la femme de bien récupérer avant le prochain accouchement. Il faut éviter les grossesses rapprochées, pour donner naissance à des enfants sains", plaide-t-il. Avant d'ajouter que les scientifiques affirment qu'une période de deux ans ou plus permet au corps de la femme de se reposer. "Les grossesses trop rapprochées constituent un danger pour la femme. Il y a des religieux qui soutiennent que pour préserver sa beauté et continuer à plaire à son mari, l'espacement est permis. Parce qu'il est dit, dans la religion, que la femme doit tout faire pour continuer à plaire à son mari. Tout cela dénote que l'espacement des naissances a beaucoup de bienfaits", renchérit le président du Crsd.

Un film qui regroupe l'argumentation religieuse

Pour mieux communiquer sur la question, dit-il, ils ont décidé de sortir un film qui regroupe l'argumentation religieuse basée sur des versets coraniques et des hadiths, et l'argumentation scientifique. Imam Ousmane Samb, Coordonnateur du Réseau islam et population (Rip), va plus loin. "Dans les pays arabes, le taux de prévalence de la Pf est supérieur à 50 %. Au Sénégal, d'aucuns disent que c'est interdit, (mais) il n'est écrit nulle part que la planification est interdite par l'Islam. Les "oustaz" qui le disent n'ont qu'à apporter des preuves. Je défie quiconque", clame-t-il. Avant d'ajouter : "Certains islamologues ont dit que c'est une pratique occidentale. Mais c'est faux ! La planification familiale a existé bien avant l'arrivée des Occidentaux. Parce qu'au début, la femme, dès qu'elle accouchait, allait chez ses parents pour allaiter son enfant durant 30 mois. Pour garder sa beauté, la femme peut faire le planning. Seules les femmes non mariées ne sont pas autorisées à le faire. Et elles ont même une sanction. C'est pourquoi on interdit les relations sexuelles sans lien de mariage", précise-t-il. ■

DESAVEU POUR LE PARQUET DANS L'AFFAIRE FRAUDE AU BAC

La Chambre d'accusation "repêche" les agents de l'Office

Fin de suspense pour les trois employés de l'Office dont le non-lieu a été déchiré par le parquet. Maintenant, le trio inculpé dans l'affaire de la fraude à l'examen du Baccalauréat 2017 est totalement blanchi. Le parquet qui voulait une infirmation de l'ordonnance du Doyen des juges a été désavoué hier, par la Chambre d'accusation. Après clôture de l'information, le juge Samba Sall a rendu une ordonnance de non-lieu en faveur de M. Thiam, Ng. Sarr et la dame Sow.

Le juge d'instruction a estimé qu'il n'y a pas assez de charges pour les renvoyer en jugement au même titre que les 40 autres inculpés. Mais le parquet n'était pas satisfait de la décision et avait attaqué l'ordonnance devant la Cour d'appel. Le dossier a été plaidé hier par les avocats des trois agents. Ils ont demandé aux juges d'appel de rejeter la requête du parquet au motif que les accusations du proviseur de Kahone, désigné comme le cerveau, ne sauraient constituer des preuves contre leurs clients. Une position partagée par le parquet général qui estime qu'il n'y a pas assez de charges. Les arguments des deux parties ont convaincu la Chambre d'accusation qui a confirmé le magistrat instructeur. Ainsi donc, 40 personnes seulement seront jugées dans cette affaire. Elles ont été inculpées pour association de malfaiteurs ainsi que pour les chefs de fraude aux examens et concours, obtention frauduleuse d'avantages matériels indus, blanchiment et complicité. Mais tous ne sont pas en prison car une vingtaine d'entre eux sont en liberté provisoire.

Parmi les inculpés, il y a 3 professeurs de lycée, 1 proviseur, 23 candidats, 3 bacheliers qui ont décroché leur diplôme par la fraude en 2016 et d'autres personnes comme des étudiants et individus évoluant dans divers domaines d'activité. Ils ont été tous appréhendés par la Section de recherches de la gendarmerie et la Division des investigations criminelles (Dic), en collaboration avec les commissaires du Plateau, de Kaolack, de Tivaouane et de Diourbel. Ces deux entités ont été actionnées par le procureur de la République, après le scandale né de la fuite sur les épreuves de Français et d'Histogéo. En fait, les sujets étaient entre les mains de certains candidats avant même qu'ils n'entrent en salle. L'enquête a révélé que les épreuves étaient monnayées entre 25 000 et 200 000 F CFA. ■

FATOU SY

LANCEMENT DU PROJET FORMATION-ÉCOLE-ENTREPRISE

Macky sur les chantiers de l'employabilité

Le projet Formation-Ecole-Entreprise a été lancé officiellement hier par le chef de l'Etat. Macky Sall veut s'attaquer à la question de l'employabilité des jeunes, sachant qu'au Sénégal, 5% des jeunes de la tranche d'âge de 15 à 24 sont en formation formelle.

BABACAR WILLANE

"Sur environ 8,5 millions de personnes en âge de travailler, 6% seulement ont un diplôme ou la qualification professionnelle qu'il faut ; et un peu plus de 5% des jeunes de la tranche d'âge de 15 à 24 ans sont dans des structures de formation professionnelle et technique". Ces statistiques livrées par le président de la République lui-même montrent à suffisance les "faiblesses structurelles" du système éducatif sénégalais en matière de formation professionnelle. En lançant hier le projet de Formation-Ecole-Entreprise, le chef de l'Etat compte s'attaquer à l'épineux problème de l'adéquation entre les profils offerts par l'école sénégalaise et les besoins du marché de l'emploi. Le projet en question vise, dans sa phase pilote de 3 ans, à former 25 000 jeunes. Ils vont passer 80% de leur temps de formation à l'entreprise contre 20% dans les salles de classe. L'Etat prendra en charge les frais de formation de manière dégressive. De 40 000 F Cfa par an par étudiant à verser aux entreprises concernées en première année, on passe de manière successive à 20 000 F puis à 10 000 en deuxième et troisième. L'une des sources de financement est la Contribution forfaitaire à la charge de l'employeur (CFCE) affectée à 75% en 2018, avant de passer à l'intégralité de la somme en 2019.

Macky Sall veut une mutation de l'école "pour qu'au moins 30% des élèves issus du cycle fondamental soient orientés vers la formation professionnelle et technique qualifiante aux métiers". Le Président dit ne pas parler d'emploi, il veut avant tout que les jeunes soient d'abord employables, c'est-à-dire disposant des compétences leur permettant d'être des prétendants légitimes à des fonctions. Macky Sall précise également que l'approche doit être inclusive et non élitiste. "Il ne s'agit pas seulement de former des cadres de haut niveau, ingénieurs ou agents intermédiaires et subalternes. Il s'agit de former à tous les niveaux de compétence", ajoute-t-il. Le chef de l'Etat veut en fait de bons ouvriers dans tous les métiers, qu'ils soient menuisiers, mécaniciens, plombiers, charpentiers, carreleurs… Selon le Président, il y va aussi de l'intérêt des entreprises, puisqu'un employé bien formé est en principe plus productif.

Si l'on en croit le Président, ce projet est tout sauf un cas isolé. Il est intégré, selon lui, dans un vaste programme d'orientation des jeunes Sénégalais vers l'enseignement technique et la formation. Macky Sall a annoncé 15 centres et lycées professionnels qui seront livrés en 2018 dans différentes localités du pays. Il promet la construction et l'équipement de 17 autres structures à travers le territoire. "Comme vous le voyez, j'ai tenu à un maillage le plus élargi possible parce que je suis convaincu que chaque terroir de notre pays regorge de potentialités qui concourent à la prospérité nationale", dit Macky Sall. A terme, il est prévu d'enrôler 53 000 jeunes. Même s'il veut être prudent dans la comparaison, le chef de l'Etat a fait remarquer qu'en Allemagne et Suisse, 80% des sortants sont actifs dès leur sortie. Il espère des résultats voisins pour le Sénégal. ■

GESTION DES URGENCES ET CATASTROPHES AU SÉNÉGAL

Le Cous se teste à Hoggy

Le centre d'opération des urgences sanitaires a fait hier un exercice de simulation sur la gestion des urgences et catastrophes. Celui-ci permet aux structures hospitalières de se préparer à toute éventualité.

VIVIANE DIATTA

La circulation est normale à l'hôpital Général de Grand Yoff (Hoggy). Chacun vaque à ses occupations. Tout d'un coup, les passants s'arrêtent. Les regards se tournent vers un côté. Les plus curieux se placent au milieu de la rue. Soudain, on entend le son des gyrophares d'une ambulance. Une, deux et trois, toutes, roulant à vive allure, elles entrent à Hoggy. Ces ambulances transportent des victimes d'accident d'un effondrement d'immeuble. Elles se dirigent directement au service des urgences de l'hôpital. Avant que les spectateurs finissent de se demander ce qui se passe, les familles des victimes arrivent. Elles forcent l'entrée de l'hôpital à la recherche des blessés. Elles crient, pleurent. Elles ne sont pas orientées. Certains membres des familles frappent à toutes les portes, en pleurs. D'autres font le tour de l'hôpital avant d'arriver au service des urgences. Ici, les accueillants sont débordés. Des membres de familles ne pouvant pas se retenir tombent par terre, roulent sur le hall. Il y en a qui s'évanouissent. Un groupe se dirige à la porte des urgences pour forcer l'entrée. Mais c'est sans compter avec la détermination des forces de l'ordre qui sont venues aider les urgentistes. Informée par on ne sait qui, la police débarque avec deux Pick-up. Même les forces de sécurité n'arrivent pas à maîtriser la foule. Au contraire cela augmente le nombre de blessés. Les médecins viennent en renfort. Le décor est touchant. Les passants au cœur fragile se mettent à pleurer en voyant un tel nombre de blessés. Des cous cassés, pieds fracturés, visages défigurés. C'est tout simplement pitoyable.

Les yeux rougis par les larmes, cette maman ne supporte pas de voir son fils agonisant sur une civière. Elle ne veut parler à personne. Elle se débat contre tout le monde. Elle n'a envie de rien. Elle veut que son enfant soit pris en charge. Mais par qui, puisqu'elle ne prend même pas le temps de s'informer sur l'état de son fils. Marchant pied nu, le foulard en main, elle est abattue. "Yaay booy ani sama mag ?" (maman où est passé mon grand frère ?). Je veux le voir. Il ne doit pas mourir. La vie est injuste", crie d'un coup une jeune femme. A côté d'elle, les sapeurs-pompiers tentent de sauver un jeune garçon. Lui aussi vient s'enquérir de la situation de sa sœur. "Lâchez-moi ! Lâchez-moi ! Je veux mourir ! Je veux partir avec ma sœur !" lance-t-il sans arrêt. Les médecins ont du travail. Ils sont débordés. Ils courent dans tous les sens pour récupérer des victimes ou de nouveaux blessés et des gens qui s'évanouissent. Tout le monde est affecté. Après plus d'une heure, les médecins ont pu contrôler la situation. Il y a eu 4 morts et 51 blessés dans l'accident. Selon un médecin sur les lieux, les causes des décès ne sont pas encore connues. "Nous allons faire le diagnostic pour voir s'ils sont morts d'hémorragie ou autre chose. Tout cela sera connu", informe la directrice de l'hôpital.

En réalité, il s'agit d'un exercice de simulation sur la gestion des urgences et catastrophes, fait hier à Hoggy, par le centre d'opération des Urgences sanitaires (Cous). Pour le directeur général du Cous, cet exercice de simulation entre dans le cadre du plan de préparation national des urgences et catastrophes. C'est une de nos missions, a dit Docteur Abdoulaye Bousso, d'accompagner les structures hospitalières à développer le plan de gestion et d'afflux massif de blessés. "L'actualité récente qui s'est passée au Burkina Faso doit nous pousser à nous préparer à toute éventualité d'autant que dans l'ordre du Cous, il s'agit de préparer le pays à toute éventualité aussi bien sur des catastrophes que sur des épidémies.

Déjà, c'est la mise en place des plans. Il faut savoir qu'avant l'année dernière, il n'y avait que l'hôpital Principal qui avait son plan de gestion d'afflux massif de blessés. L'année dernière, nous avons accompagné cinq hôpitaux (Grand Yoff, Pikine, Fann, Le Dantec et l'hôpital de Kaolack) qui ont eu à faire leur plan", a expliqué Dr Bousso.

"Nous sommes aujourd'hui dans la deuxième phase de mise à l'échelle au niveau de l'ensemble des hôpitaux du Sénégal. Nous avons même prévu une dernière réunion à la fin de ce mois avec l'ensemble des autres Eps (Etablissement de santé public) pour qu'ils puissent finaliser leur plan", a rassuré le médecin. Pour lui, cet exercice sur le terrain permet à l'hôpital de s'améliorer et d'avoir un plan qui soit réaliste, fonctionnel, opérationnel ; et en temps de crise, celui-ci pourra être déroulé sans grandes difficultés. ■

CONVERGENCE AVEC LE PSE

Le Sénégal dans le tempo des ODD

Les Objectifs de développement durables sont pris en charge à près de 75% par le Plan Sénégal émergent. L'affirmation est de Mamadou Guiro, membre du CONGAD. Ce dernier qui prenait part hier à un atelier de formation des journalistes en plaidoyer regrette cependant un déficit de communication autour des ODD.

Le Sénégal, à travers le Plan Sénégal Emergent (PSE), a presque couvert les 73% des Objectifs de développement durable. Les propos sont de Mamadou Guiro du Conseil des Organisations non Gouvernementales d'Appui au Développement (CONGAD). Il faisait hier une présentation, lors d'un atelier de formation des médias en plaidoyer "Le Sénégal est quelque part en phase avec les ODD. C'est en cela que les trois axes recouvrent presque l'ensemble des ODD". Pour les 27% restants, ils seront couverts par la phase II du PSE, assure-t-il. Si l'on en croit M. Guiro, 77% des cibles des ODD sont couvertes par les politiques sectorielles, dans les 169 cibles. Ce qui lui fait dire qu'il y a une convergence entre les ODD et le PSE.

Le panéliste note cependant une absence de communication autour des ODD, prolongement des Objectifs du millénaire pour le Développement (OMD). Ainsi, de l'avis de M. Guiro, le financement restera l'enjeu principal du cadre de partenariat mondial pour l'atteinte des ODD. "C'est là où se trouve le grand problème", dit-il. Selon lui, le gouvernement, après adoption de la gestion axée sur les résultats comme cadre d'exécution budgétaire, a donné une forte impulsion au suivi et à l'évaluation cohérente et harmonisée de la mise en œuvre des orientations stratégiques du PSE. "Le gouvernement du Sénégal a réussi à intégrer beaucoup d'indicateurs des ODD dans le PSE, mais ça reste", fait-il savoir. Il prend l'exemple sur l'ODD 6 qu'est l'eau où il n'y a aucune information, à son avis. Ce qui reste, selon lui, c'est de vérifier si la distribution est suffisante ou si l'accessibilité est assurée dans certaines zones.

"Il y a une disparité dans la capacité à renseigner les indicateurs"

M. Guiro indique par ailleurs qu'il y a une disparité dans la capacité à renseigner les indicateurs. Ceux des OMD sont mieux renseignés, dit-il, car mettant l'accent sur les aspects sociaux et économiques. Quant aux questions d'inégalités économiques, elles réduisent la capacité à les renseigner. De ce fait, M. Guiro préconise la mise en place d'un programme d'enquêtes statistiques pour le suivi des ODD, la création de synergies entre toutes les dimensions du développement durable, essentielle à la mise en œuvre effective de l'agenda 2030. Il invite également la société civile à contribuer à une appropriation des ODD par les populations et à leur intégration dans les politiques et programmes nationaux et locaux. De même, pense-t-il, il faut un contrôle citoyen et un suivi régulier de l'état d'avancement et de la mise en œuvre. ■

AIDA DIÈNE

PROBLÈME DE COMPRÉHENSION DE LA RÉFORME

LMD, un objet pédagogique non identifié

Sept ans après son instauration, le système LMD reste toujours un objet pédagogique non identifié. Hier, lors de la remise des rapports 2015 et 2016 de l'Anaq-Sup, les autorités de tutelle ont fait savoir qu'il est incompris dans les universités privées comme publiques.

MARIAMA DIÉMÉ

Après plus de cinq années d'application dans les établissements d'enseignement supérieur, le système LMD (Licence, Master et Doctorat) n'est toujours pas maitrisé dans les universités privées et publiques du Sénégal. Ce constat est fait dans les rapports 2015 et 2016 de l'Autorité nationale d'assurance qualité de l'enseignement supérieur (Anaq-Sup). Les documents ont été officiellement remis hier au ministre en charge de l'Enseignement supérieur.

"Il y a quelque chose qui semble assez générale, c'est que bien qu'on ait une loi sur le Lmd, des décrets d'application pour la Licence, le Master et le Doctorat, il y a encore une difficulté à avoir une même compréhension du système Lmd dans tous les établissements d'enseignement supérieur publics et privés au Sénégal", a indiqué le ministre.

Cependant, Mary Teuw Niane a assuré que tout ce qui relève de son département sera corrigé. "Nous allons instruire la Direction de l'enseignement supérieur et celle de la recherche à procéder aux remédiations nécessaires avec les établissements. (…) Cela est d'autant possible que le changement de comportement et même de pratiques, une fois perçu comme nécessaire, devient une simple volonté qu'il faut réaliser de manière concertée et consensuelle", a-t-il ajouté. Mary Teuw Niane se félicite, malgré tout, des mutations qualitatives que l'Anaq-Sup a relevées, sur la base des rapports et des décisions issus de ces procédures. Selon lui, ces avancées réconfortent son équipe dans "l'intime conviction" que la "qualité est possible et doit être recherchée". Ceci malgré les difficultés inhérentes au fonctionnement de tout système d'enseignement supérieur.

Par ailleurs, s'appuyant sur les procédures d'évaluation institutionnelles dans le privé, le secrétaire exécutif de l'Anaq-Sup, le professeur Papa Guèye, a souligné qu'il a été enregistré une tendance à la baisse des résultats. "En 2014, les trois-quarts des établissements ayant achevé la procédure, avaient un avis favorable à l'obtention de l'agrément définitif, contre un quart en 2015 et en 2016. L'une des raisons essentielles est l'absence d'une gouvernance académique et administrative aux normes ; 56 % des recommandations issues des évaluations institutionnelles menées dans les établissements d'enseignement supérieur privés portent sur cet aspect", a-t-il fait savoir.

Ainsi, pour relever les défis du sous-secteur de l'enseignement supérieur, le secrétaire exécutif de l'Anaq-Sup juge nécessaire de renforcer les infrastructures et les équipements pédagogiques. Surtout pour les établissements privés et pour les programmes scientifiques et techniques. "La réorganisation de la gouvernance institutionnelle et académique, pour renforcer la qualité des processus de décision, de mise en œuvre et de suivi, notamment au sein des Ees (établissements d'enseignement supérieur) privés et le recrutement de personnels qualifiés et suffisants, sont des recommandations constantes des différents rapports de 2015 et 2016", a-t-il insisté.

Les difficultés de l'Anaq-Sup

Toutefois, M. Guèye a signalé que le fort accroissement annuel des demandes d'agrément, d'habilitation et d'accréditation, dans un contexte de diminution des ressources, suite à l'arrêt du financement du Pgf-Sup en 2016, a eu pour effet "d'épuiser les possibilités financières", avec comme conséquence le ralentissement des procédures et la réduction du programme de travail annuel de son institution. "Une autre conséquence collatérale est l'absence de primes de performance pour le personnel, pourtant engagé et performant.

En effet, après quatre années de service, les agents de l'Anaq-Sup n'ont jamais reçu de primes de performance, pourtant prévues par le décret de création, comme cela se fait dans les autres agences d'exécution", a-t-il regretté. Selon M. Guèye, le renforcement des moyens de l'Anaq-Sup permettra "la mise en œuvre effective" de l'élargissement des missions à l'évaluation de la recherche et à l'innovation. Ceci comme l'avait recommandé le Conseil présidentiel sur les conclusions de la Concertation nationale sur l'avenir de l'enseignement supérieur. ■

LUTTE CONTRE LA MORTALITÉ MATERNELLE ET LA TUBERCULOSE

Les bons résultats de la région de Thiès

Au cours de l'année 2017, plus de 90 % des personnes atteintes de tuberculose ont été guéries et 79 % de femmes enceintes ont accouché dans les établissements sanitaires et assistées par un personnel qualifié, a indiqué hier le docteur Malick Ndiaye, Médecin-chef de la région de Thiès.

GAUSTIN DIATTA (THIÈS)

Les autorités médicales de la région de Thiès veulent bouter la tuberculose et la mortalité maternelle et infantile hors de la cité du Rail. L'équipe dirigée par le docteur Malick Ndiaye s'est engagée, au cours de l'année 2017, à travailler à la diminution du taux de mortalité. A l'arrivée, on note que plus de 70 % de cas de tuberculeux ont été dépistés et 90 % totalement guéris.

Concernant la mortalité maternelle, les autorités de la région médicale ont pu permettre à 79 % de femmes enceintes d'accoucher dans les établissements sanitaires. "Sur tous ces domaines, nous avons eu beaucoup d'améliorations dans certains indicateurs. Dans d'autres cas, nous avons eu des diminutions. Mais, en ce qui concerne la santé de la mère, nous avons beaucoup d'améliorations des indicateurs. Par exemple, la situation des femmes qui accouchent dans les structures sanitaires ou qui sont assistées par un personnel s'est beaucoup améliorée. Nous avons une proportion de 79 %. Pour ce qui concerne la tuberculose, les indicateurs sont très bons, parce qu'on a dépisté plus de 70 % des cas qui étaient attendus - ce qui était l'objectif assigné - et guéri plus de 90 % des cas détectés dans les districts sanitaires", s'est réjoui le médecin-chef de la région de Thiès. Le Dr Ndiaye et l'ensemble du personnel médical procédaient, hier, à la revue conjointe annuelle des activités de l'exercice de l'année 2017 (santé du nouveau-né, lutte contre la maladie, renforcement du système de santé…).

Outre la tuberculose et la mortalité maternelle, la région médicale de Thiès s'est également attaquée au paludisme. Au terme de l'année 2017, les indicateurs montrent qu'au niveau de toutes les structures sanitaires, la prévalence est inférieure à -1 %. Au vue de ces résultats, le Dr Ndiaye croit savoir que dans certains districts, le palu a pratiquement disparu ou est en train de disparaître. "Nous sommes également à des périodes de pré élimination. Certains districts auront à faire des efforts. Pour ce qui est de la lutte contre l'hypertension artérielle, les maladies tropicales négligées, nous avons noté beaucoup d'avancées, en améliorant les indicateurs. Ceci était lié au fait que les ressources qui ont été mises au service de la région, au cours de l'année 2017, ont permis à ce que les districts améliorent ces indicateurs de santé", a-t-il soutenu.

L'apport de la Cmu

La politique de la Couverture maladie universelle (Cmu) a été d'un grand apport, dans le cadre de l'amélioration des indicateurs de santé. A Thiès, plus de 80 mutuelles de santé ont été créées, au cours de l'année et qui sont actuellement fonctionnelles. Durant l'année 2017, 682 000 enfants ont été reçus, consultés et traités gratuitement dans les différentes structures de la région. "Nous avons effectué plus de 1 300 césariennes et de façon gratuite, et plus 4 000 personnes du 3e âge (personnes du plan Sésame) ont été consultées et traitées aussi gratuitement. Donc, le plan d'action de l'année 2017 a été effectué à hauteur de 77 % des activités qui ont été prévues. Il faut noter également qu'il y a beaucoup d'activités imprévues et que nous effectuons. On peut être heureux de ces résultats", a poursuivi le docteur Malick Ndiaye.

Déficit de service d'urgence

Cependant, le médecin-chef de la région de Thiès a rappelé que tout n'a pas été rose, lors de l'exercice précédent. Selon lui, des difficultés ont été notées de part et d'autre. En revanche, il a précisé que la région médicale est en train de travailler à solutionner ces différents problèmes. "Les difficultés que nous avons rencontrées au cours de cette année, c'est le manque de service d'urgence centralisé, notamment à l'hôpital régional de Thiès, comme on peut le voir à l'hôpital Principal de Dakar. A l'hôpital de Mbour ou même à l'hôpital de Tivaouane, c'est le même cas. Les malades entrent par une seule porte, c'est l'urgence. Ils sont après répertoriés dans les autres structures. Le service d'urgence centralisé n'existe pas encore à l'hôpital régional de Thiès", a-t-il relevé, tout en soulignant que les autorités médicales sont en train de travailler à trouver une solution définitive à ce manque.

"Je pense que le directeur général (Babacar Mané, Ndlr) est en train d'y travailler, pour qu'on puisse construire, dans les meilleurs délais, un service d'urgence. Il faut noter également qu'il y a un déficit d'infrastructures sanitaires dans certains districts, notamment celui de Thiès, de Khombole et de Mékhé. Autrement dit, c'est un poste de santé pour 10 000 habitants. Nous avons des districts où nous avons un poste de santé pour 13 000 habitants. Il y a des postes qui ont été prévus. Il y a le poste de santé de Tassette (commune de Notto Diobass) que nous allons réceptionner sous peu. Cela va diminuer ou améliorer le ratio. Le centre de santé de Pire (Tivaouane) va être construit", a rassuré le Dr Ndiaye.

Jeudi prochain, la région médicale de Thiès va réceptionner son nouveau centre de dialyse. Un centre qui, selon le médecin-chef de région, va démarrer très vite et va prendre en charge tous les malades qui souffrent d'insuffisance rénale, afin de combler certaines carences notées au cours de l'année 2017. ■

MUSÉE DES CIVILISATIONS NOIRES

Les galeristes associés au projet

Le ministre de la Culture, Abdou Latif Coulibaly, a rencontré, hier, des galeristes du Sénégal. L'objectif de cette rencontre était d'échanger avec eux sur le projet du Musée des civilisations noires et d'explorer ensemble des pistes de collaboration et de partenariat.

Abdou Latif Coulibaly

HABIBATOU WAGNE

Dans le cadre des préparatifs de l'ouverture prochaine du Musée des civilisations noires, prévue dans le dernier trimestre de cette année, le ministre de la Culture, Abdou Latif Coulibaly, a rencontré, hier, des galeristes sénégalais à l'auditorium de ladite infrastructure. Une rencontre qui a permis au ministre et aux responsables des galeries de discuter du contenu, de l'orientation globale et de la philosophie du Musée des civilisations noires (Mcn).

Selon le ministre, ses hôtes du jour seront nécessairement des partenaires privilégiés du musée qui est un espace de célébration et de promotion des produits culturels. "Chacune de vos galeries a une histoire, un patrimoine, une vocation, voire une spécialisation que nous reconnaissons et respectons. Il est donc évident que le Musée des civilisations noires peut trouver, avec chacun d'entre vous, des convergences permettant d'entretenir avec votre communauté des relations franches de collaboration", est-il convaincu. M. Coulibaly a tenu à rappeler à ses invités que le Mcn ne sera pas "un musée anthropologique, ethnographique, chromatique, qui fait l'objet des pièces d'exposition qui fixent et encadrent l'Afrique dans un contenu global duquel il ne bouge pas, mais plutôt un musée de son temps qui ne s'est pas séquencé et clos dans le temps".

Pour le directeur général du musée, Hamady Bocoum, le Musée des civilisations noires, d'une certaine manière, fonctionnera comme une galerie. C'est pourquoi il sera question de définir les règles suivant lesquelles ce joyau va fonctionner avec une synergie dans les actions et non une opposition entre les galeristes et le musée. Le directeur de renseigner qu'ils vont faire en sorte que les civilisations noires, depuis l'Antiquité la plus ancienne jusqu'aujourd'hui, soient connues des Africains. "Il y a beaucoup de missions dites civilisatrices au nom desquelles beaucoup de choses ont été faites contre les Noirs. On va revisiter tout cela. Et surtout montrer que nous allons être un musée dans le temps du monde. On va parler le langage de notre temps qui est aujourd'hui l'intelligence artificielle. Vous aurez plus d'électronique, de multimédia et d'interactivité dans ce musée que d'objets", a-t-il renseigné.

Thérèse Turpin Diatta, Directrice de la galerie Kemboury, de souligner : "Nous représenterons, dans cet espace, les artistes qui travaillent avec nous et nous confient leurs œuvres pour les mettre en valeur." Mme Diatta, qui a parlé au nom des galeristes du privé, a loué l'initiative. De son point de vue, ce musée est une "excellente opportunité dont rêve le monde entier et en particulier l'Afrique".

Par ailleurs, le directeur général Hamady Bocoum dit manquer "de tout et de rien". "Tout est dans la vision et la philosophie. Nous avons décidé de faire un musée qui va s'appuyer exclusivement sur nos forces, qui sont nos idées, le besoin de réécrire notre histoire. Et c'est l'attente des populations par rapport à tout cela. Donc, nous n'avons pas, en réalité, de difficultés majeures par rapport à ça", a-t-il indiqué.

A son avis, "quand on parle de faiblesse dans les musées, on parle de collection. Et pour nous, ce n'est pas un problème. Parce que ce qu'on a considéré comme étant l'art africain, nous le considérons comme un art assez subalterne", a-t-il laissé entendre. ■

EXPOSITION "WENDELOU-FARANDOLE"

L'élégance féminine magnifiée

L'artiste Betty Kandé expose à Warustudio jusqu'au 7 avril prochain. Pour célébrer la femme à travers son élégance.

La beauté et l'originalité caractérisent les toiles qu'accueillent actuellement les cimaises de Warustudio. On est au mois de mars et on en a que pour les femmes. A l'entrée de la galerie, est accrochée une vingtaine de toiles ainsi qu'une cinquantaine de miniatures, les unes plus attirantes que les autres. Une façon pour l'artiste Betty Kandé de célébrer la femme dans toute sa diversité.

A travers ses portraits, on arrive à sentir que l'artiste emprunte les mots du président-poète Léopold Sédar Senghor contenus dans "Chants d'ombre". Dans la magie du dessin, on lit dans les toiles la beauté de la femme africaine qui symbolise à la fois la puissance, la sensualité et le rayonnement. On y retrouve des femmes traditionnelles, modernes, classiques avec certaines fantaisies. L'habillement et les rondeurs caractérisant souvent la femme africaine mis en valeur par l'artiste, permettent de faire la différence. On y admire des bustes nus, des hanches un peu plus fortes, des coiffures différentes, entre autres.

Dans les miniatures, ce sont les femmes du monde qui sont mises en valeur. Il y a les Métisses, les Noires, un mélange de toutes races qui, selon Betty, va permettre à chaque femme de s'identifier. "C'est ma manière de fêter la femme. Et de leur montrer qu'avec un tissu à 500 F Cfa, on peut arriver à faire quelque chose de très jolie. Aussi, les Sénégalaises sont réputées être élégantes. Donc, il fallait que je la montre à travers la femme d'hier et d'aujourd'hui. J'ai aussi fait un clin d'œil aux Saint-Louisiennes et aux Linguères, aux Signares. Bref, je dirais qu'il y a un mélange de tout", explique l"artiste.

Dans le choix des couleurs, Betty invite celles qui lui semblent "excitantes". "J'aime bien les couleurs terre, mais il m'arrive de travailler avec du bleu ou du vert, mais cela dépend des moments. Il y a du dégradé, de l'ocre qui va avec du jaune, il y a du bronze, de la terre d'ombre brûlée au plus sombre. On y retrouve également quelques bribes de rouge et d'orange qui égaient et excitent un peu le regard. Je tiens compte de tout cela", dit-elle.

Avec un style simple qui lui est propre, l'artiste arrive à séduire les amoureux de la toile. Elle se fait le plaisir de créer, de transformer les choses, de modifier, de recycler et d'innover. "Mon style, c'est l'aquarelle, un mélange de flou pour les fonds et puis cela me permet de donner un cachet particulier aux tableaux. Parce que, quand on travaille avec de l'aquarelle, on ne maitrise pas tout. Même si, aujourd'hui, je voulais faire la même chose, je ne pourrais pas", note-t-elle. "J'aime beaucoup le dessin, donc je dirais plutôt je suis dans le figuratif, mais je ne m'enferme pas dans un style, je fais de plus en plus mix-média, mélange de plusieurs matériaux, collage, avec ou sans dessin. Je cherche à me faire plaisir d'abord et je suis ravie de partager mes découvertes", a-t-elle souligné. ■

H. WAGNE

6E URBAN WOMEN WEEK

La plate-forme des femmes hip-hoppeuses

En conférence de presse hier à la Maison des cultures urbaines de Ouakam (Mcu), la directrice de la Urban Women Week, Ndèye Fatou Thiam, a partagé le programme de la 6e édition de cet évènement.

Depuis le 2 mars dernier, ont débuté, à Dakar, les activités de la 6e édition de la Urban Women Week initiée par Africulturban et labellisée par les 30 ans du hip-hop. Hier, la directrice de ce festival de hip-hop au féminin, le premier du genre au Sénégal et organisé par l'association Africulturban, Ndèye Fatou Thiam alias "Ina", a fait face à la presse, à la Maison des cultures urbaines de Ouakam (Mcu). D'emblée, elle a tenu à préciser que cette initiative ne vise pas à établir une quelconque division entre les femmes et les hommes. "Ce serait même dangereux", soutient le directeur de la Mcu et chef de projet à Africulturban, Amadou Fall Ba. Donc, au début, ce festival est né "pour faire la cartographie des femmes évoluant dans le hip-hop", assure Ina. Même si elle reconnaît qu'à cette période, pour les plateaux, c'était des programmations 100 % hip-hop féminin. Aujourd'hui, les choses ont bien changé. Les femmes sont encore au cœur de cette rencontre, mais ne sont pas seules. Les hommes sont de la partie. Ils presteront à leurs côtés, le 9 mars, notamment à l'esplanade du complexe culturel Léopold Sédar Senghor de Pikine. Les femmes auront leur scène exclusive le jeudi 8 mars à l'Institut français de Dakar, avec des prestations du Collectif Gotal, de Freevoices, qui réunit Moona, Ong, Eve Crazy, Sister Lb et Dj Nina. Il est également attendu la prestation de Mcm du Québec, de Dj Zeyna, de Meli d'Allemagne, de Floetic Lara, de Mc Tagz, de Lex Amour, de Lola Dart, tous d'Angleterre.

En outre, la Urban Women Work n'est pas qu'une série de concerts. Il y a des conférences prévues comme celle qu'accueille ce jour le Goethe Institut. "Hip-hop, féminisme, sexisme et misogynie" est le thème choisi à cet effet. Le vendredi 9 mars à la Maison des cultures urbaines de Ouakam, la rappeuse Fatym, Mariama Touré et Fatou Kandé Senghor, entre autres, échangeront autour du thème "Les femmes à l'assaut du show-biz". Deux projections de films sont également prévues dans le cadre de cette Urban Women Week. Hier était diffusé à la Mcu "Women are heroes" et demain vendredi le Raw Material Company recevra "Les mamans de l'indépendance" réalisé par Diabou Bessane.

Par ailleurs, Urban Women Week accueille une résidence de Jokko Fam, qui est une collaboration entre des femmes de quatre pays africains : le Sénégal, le Mali, le Maroc et la Mauritanie. Ami Yéréwélo, qui représente le Mali, a pris part, hier, à la conférence de presse de Urban Women Week. Pour elle, Jokko Fam permet de valoriser le rap féminin. Quoi de mieux alors que la Urban Women Week pour plus de visibilité. ■

BIGUÉ BOB

MOTS FLÉCHÉS • N° 2008 (FORCE 2)

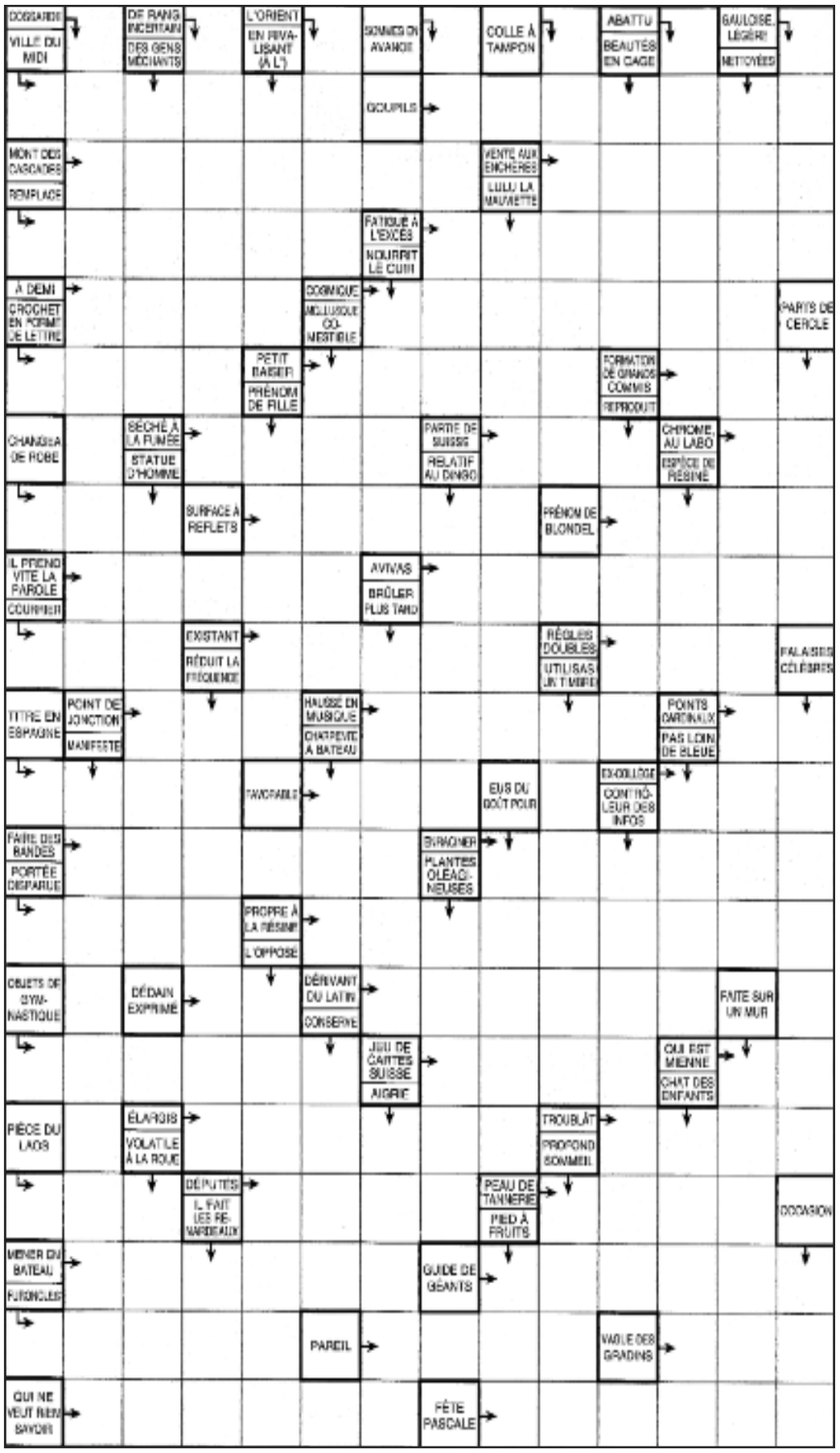

Numéros Utiles

SÉCURITÉ
Gendarmerie Nationale : 800 00 20 20
Police secours : 17
Sapeurs Pompiers : 18

TÉLÉPHONE
Renseignements Annuaire : 1212
Service Dérangements : 1213
Service Clients : 1441

EAU - SDE
Dépannage & Renseignements 800 00 11 11(appel gratuit)

ONAS
Egoûts, collecteurs
NUMERO ORANGE
81 800 10 12(appel gratuit)

SENELEC
Service Dépannage : 33 867 66 66
Numéro du Guichet Unique : 33 865 01 12

TRANSPORTS
Société nationale de Chemins de Fer du Sénégal (SNCS) : 33 823 31 40
Aéroport international Blaise Diagne de Diass : 33 864 94 00
Port Autonome de Dakar (24H/24) : 33 849 45.45
Heure non ouvrable
Capitainerie : 33 849 79 09
Pilotage : 33 849 79 07

URGENCES
S.U.M.A : 33 824 24 18
SUMA-MEDECIN : 33 864 05 61
33 824 60 30
S.O.S MEDECINS : 33 889 15 15

HÔPITAUX
Principal : 33 839 50 50
Le Dantec : 33 889 38 00
Abass Ndao : 33 849 78 00
Fann : 33 869 18 18
HOGGY (ex-CTO) : 33 827 74 68 / 33 825 08 19

horoscope

Bélier
Amour : Célibataire, votre vie amoureuse devient prioritaire. Vous vous donnerez les moyens de mettre votre personnalité et vos qualités en valeur. **Travail-Argent :** vous avez du mal à fixer votre attention sur vos tâches quotidiennes, cela se ressentira dans la qualité de votre travail. En revanche, vous saurez vous écarter, s'il le faut, des sentiers battus pour trouver des solutions inédites aux questions en cours. **Santé :** bonne résistance nerveuse.

Taureau
Amour : vous n'aurez pas beaucoup de temps à consacrer à vos amours. La période s'annonce donc calme dans le secteur sentimental mais de nouvelles amitiés devraient naître. **Travail-Argent :** toute votre force de persuasion sera nécessaire pour obtenir un délai supplémentaire concernant un projet qui a pris du retard. Vous devrez tout mettre en œuvre pour démontrer que vos supérieurs ont eu raison de vous faire confiance. **Santé :** le stress augmente.

Gémeaux
Amour : le climat serait plus harmonieux si vous acceptiez de faire des concessions pour détendre l'atmosphère. On ne vous demande pas de gros efforts, et vous le savez bien. **Travail-Argent :** il y aura des tensions sur votre lieu de travail. Vous ne vous sentirez pas concerné et n'en serez pas affecté. Veillez à vous isoler pour ne pas subir de dommages collatéraux. **Santé :** évitez les courants d'air.

Cancer
Amour : vous aurez le cœur en fête et des facilités à communiquer avec les enfants. De bonnes nouvelles pourraient vous rendre insouciant ou alléger votre esprit. **Travail-Argent :** vous aurez davantage de latitude pour exprimer votre créativité. Larguez les amarres de votre imagination, vous ne pouvez arriver qu'à bon port avec de telles idées ! **Santé :** offrez-vous une séance de remise en forme.

Lion
Amour : votre vie de couple passera au premier plan de vos préoccupations. Vous aurez fort à faire en ce moment ! Vous devrez tout mettre en œuvre pour recréer une relation de confiance après une période amoureuse assez houleuse. **Travail-Argent :** vous pourrez mener votre barque comme vous l'entendez et vous parviendrez à faire passer vos idées. C'est le moment d'entamer des négociations en vue d'un contrat. **Santé :** risques de crampes. Buvez de l'eau !

Vierge
Amour : vous pourrez vous laisser aller à faire une déclaration sans crainte d'être repoussé. Il semblerait que votre charme ou votre humour ait fini par faire effet. **Travail-Argent :** les astres favoriseront les nouvelles résolutions et les démarches audacieuses. N'hésitez pas à prendre des initiatives et à mettre en route vos projets**. Santé :** vous ne manquerez pas de dynamisme.

Balance
Amour : célibataire, une personne séduisante pourrait bien vous faire de l'effet ! Laissez-vous charmer, cela pourrait être le début d'une grande aventure ! Pour les autres, les amours pétilleront ! **Travail-Argent :** vous attendiez le feu vert pour mettre en route un projet qui vous tient à cœur. Vous pouvez enfin vous lancer avec confiance, tout se passera comme prévu et vous ne serez pas déçu. **Santé :** vous avez besoin de vous aérer.

Scorpion
Amour : vous pourrez compter sur votre pouvoir de séduction, mais n'en abusez pas. Vous montrerez une facette de vous-même sous un nouveau jour mais attention à ne pas l'obscurcir par des comportements trop provocants. **Travail-Argent :** continuez à être ferme, déterminé et tenace, cela vous réussit pour l'instant. Soyez plus vigilant dans le secteur financier. Des dépenses imprévue pourraient faire surface. **Santé :** optez pour une alimentation pauvre en graisse et riche en fruits et légumes.

Sagittaire
Amour : votre charme se révélera très efficace sur votre partenaire ou sur la personne qui vous plaît ! C'est le moment de passer à l'action et de révéler vos véritables sentiments. **Travail-Argent :** vous défendrez vos idées avec conviction et vous réussirez à briser toutes les résistances. Votre pouvoir de persuasion vous permettra de gagner en crédibilité et de parvenir à vos fins**. Santé :** un peu trop de nervosité.

Capricorne
Amour : vous avez envie de voir des gens nouveaux, de vous aérer l'esprit ! Ce quotidien routinier qui vous pesait ces dernières semaines n'aura pas eu raison de vous. Bravo ! **Travail-Argent :** vos efforts vont bientôt porter leurs fruits. Ce serait dommage de tout abandonner si près du but. Allez, remotivez-vous pour cette dernière ligne droite ! **Santé :** maux d'estomac ou intestinaux. Pensez à l'ultralevure.

Verseau
Amour : le moment est tout indiqué pour mettre à plat les questions les plus délicates. Les astres favoriseront les échanges constructifs, sachez saisir cette chance d'aborder des sujets difficiles. **Travail-Argent :** tous les éléments sont réunis pour entamer un nouveau projet commercial si vous savez défendre vos idées et vos intérêts. Vous avez toutes les cartes en main. **Santé :** votre tonus est en hausse.

Poissons
Amour : certains natifs ne se sentiront pas très bien dans leur peau. Il serait dommage que ce léger spleen influence les relations personnelles. Essayer de faire la part des choses. **Travail-Argent :** une affaire concernant de nouveaux projets mobilise toute votre énergie. Vous n'aurez que peu de temps à consacrer à des événements extérieurs mais cela devrait payer sur le long terme**. Santé :** risque de troubles allergiques.

Solutions

MOTS FLÉCHÉS N° 2007

■P■H■G■P■A■C■D
GOBELETS■GLAPI
■LASSA■EPIERRE
VERIDIQUE■STOP
■POT■SUDISTE■P
PONEY■EON■ALTO
■SERAIL■TAG■RI
HIT■SN■PRIERES
■T■ASSURER■AME
FIGEAC■E■SEVI■
■O■R■RASA■LIEE
ENVAHIR■NAO■SI
■■A■ATTENTIF■R
FILEUSE■ORGANE
■MENT■RETENTI■
APTE■CINE■E■DA
■R■EVIER■LECAP
YIN■ALLOUE■OTA
■MEDIS■L■VETIR
DEMON■CEDA■TOT
■RONCIER■SCENE

SUDOKU N° 1673

9	8	6	4	1	5	2	7	3
5	1	4	2	3	7	8	6	9
3	2	7	8	9	6	5	4	1
2	5	9	6	7	1	4	3	8
8	4	1	5	2	3	6	9	7
7	6	3	9	8	4	1	5	2
1	7	5	3	6	2	9	8	4
4	3	8	1	5	9	7	2	6
6	9	2	7	4	8	3	1	5

MOTS MELÉS • N° 1274

Tirer sur les avirons

SOUQUER

SUDOKU N° 1674

		4	9			6	7	
	7			8		4		
9		6	3	4				8
	3	5	6		1			4
							1	6
	6	2		5	9		8	
		9			3		4	5
	4		7	2		1		
3	5		8					2

HEURES DE PRIÈRES

HEURES DE MESSE	HEURES DE PRIERES MUSULMANES	
• Cathédrale : 7H	• Fadiar :	06:24
• Martyrs de l'Ouganda : 6H30-18H30	• Tisbar :	14:15
	• Takussan :	17:00
• Saint Joseph : 6h30 - 18h30	• Timis :	19:26
	• Guéwé :	20:26

MOTS MÉLÉS EXPRESS N° 1275

Eau-de-vie de cerises

ASSECHER	DELICAT	JUSTIFIE
BOUEUSE	DERAPAGE	LECTURE
CACHE	EOLIENNE	NARGUER
CHAUVIN	EQUERRE	PLANETE
CITEE	FLANQUER	QUITTEE
CONCEDER	HEBETEE	RELAXEE
DEBILE	IDOLE	RETENTI
DEFAVEUR	JACKPOT	TANNERIE

E T E N A L P T A N N E R I E
O O E S E L O D I A D I F D E
L P R E U K I V R E E F L E T
I K R E X E U G B E F I A R E
E C E T T A U I R T A T N A B
N A U I H E L O S T V S Q P E
N J Q C R E N E B I E U U A H
E D E L I C A T R U U J E G C
L E C T U R E C I Q R H R E A
A S S E C H E R E D E C N O C

LYCÉE SCIENTIFIQUE D'EXCELLENCE DE DIOURBEL

La grève des parents aura-t-elle lieu ?

L'Ecole Sénégalaise est depuis plusieurs décennies dans une crise profonde qui compromet dangereusement l'avenir du Sénégal. Les grèves cycliques de ses acteurs (élèves, étudiants, enseignants) rythment en permanence le fonctionnement de l'institution.

Le pays en est tellement habitué que ces mouvements de contestation sont perçus dans l'ordre normal des choses. Ce qui risque de ne pas l'être, c'est la grève de parents d'élèves du Lycée Scientifique d'Excellence de Diourbel qui peut bel et bien avoir lieu. Et pour cause !

Illustration

Voici un lycée dont la création a été unanimement saluée. Cette initiative salutaire et hautement stratégique du Président Macky SALL pour donner à la Science la place qu'elle mérite dans notre système éducatif a été un grand coup de génie. L'établissement bien que très jeune (il est à sa deuxième année) fait, à juste raison, la fierté de son promoteur qui en fait souvent référence dans ses discours et messages. Il regroupe des élèves recrutés après un concours hyper sélectif qui est sans doute l'un des plus rigoureux au Sénégal, toutes catégories confondues. Certes on ne peut pas affirmer qu'ils sont les meilleurs élèves de troisième du pays, mais ils en font indéniablement partie. L'écrasante majorité d'entre eux ont été premiers de leur classe du CI à la troisième, premiers de leur jury au BFEM. Vivant en internat et étant tous des compétiteurs, ils se consacrent entièrement aux études. Les samedis, dimanches, jours fériés et même pendant les vacances, ils n'ont pratiquement que cours et exercices comme activités.

Le drame est que le sacrifice consenti ne se reflète pas sur leurs notes. Les élèves, les parents avec eux, ont constaté une baisse drastique de leurs moyennes.

Ils peinent à avoir 14 voire 11. Ils étaient pourtant habitués à des moyennes générales de 17 voire 18 et plus qui n'étaient pas du reste de complaisance. Sinon ils n'auraient pas réussi ce concours national qui n'est autorisé qu'aux jeunes brillants élèves des classes de troisième de l'Enseignement moyen.

Comment peut-on alors comprendre que des notes très en deçà de la moyenne leur soient attribuées dans des évaluations ? Des parents l'ont dit et nul ne doute que c'est la vérité. Il y a donc problème car les groupes pédagogiques de cet établissement ne constituent pas des classes ordinaires.

De deux choses l'une. Soit l'enseignement n'est pas été ce qu'il devrait être, soit l'évaluation même des élèves est à revoir. Je ne peux pas retenir la première hypothèse, les professeurs du lycée n'étant pas des novices.

Là où le bât blesse dans le système éducatif Sénégalais, c'est l'insuffisance voire l'absence de formation des enseignants en docimologie et autres sciences connexes. Toujours c'est la faute aux élèves : "leur niveau est bas", "ils sont paresseux", "ils ne travaillent pas assez", etc.

En effet, rares, très rares sont les professeurs qui remettent en cause leur enseignement.

Pourtant, l'évaluation explicite des élèves est l'auto-évaluation implicite des prestations du professeur. Si un grand nombre d'apprenants se retrouvent avec des notes faibles, il incombe à l'enseignant de remédier en reprenant certains aspects de ses cours si ce n'est l'intégralité de certains cours-mêmes en tenant compte des leçons tirées l'évaluation.

Cela mis en évidence, il convient de préciser que ce lycée Scientifique ne doit pas être un lycée de plus, mais un lycée qui apporte un plus.

En acceptant d'envoyer leurs enfants dans l'établissement, les parents s'attendaient à ce qu'ils bénéficient d'une formation meilleure que celle qu'ils recevaient dans leurs écoles d'origine qui avaient tout de même un certain prestige. Ils s'attendaient à ce qu'ils soient mieux suivis et mieux formés dans un cadre et des conditions de vie adéquats. Au lieu de tout cela, ils ont trouvé que leurs enfants autrefois pleins de vie, enthousiastes et sûrs d'eux-mêmes sont devenus apathiques et sceptiques. Ils sont désorientés et stressés en permanence avec toutes les conséquences néfastes sur leur santé et leur mental.

La pression subie par l'école est trop forte. Rien que le nom qu'on lui a donné "Lycée Scientifique d'Excellence" est lourd et difficile à porter. Autre source de pression la Miss Sciences de 2016-2017. L'établissement a en effet, dès sa première année d'existence, damé le pion à tous ses célèbres concurrents et devanciers. Dès lors, tout le monde attend des merveilles de ce lycée au concours général.

Cela pèse lourdement sur les frêles épaules des élèves, de leurs professeurs et de leur administration alors que l'établissement devra être présent non pas pour prouver quoi que ce soit, mais pour apprendre compte tenu de sa jeunesse et de son inexpérience contrairement aux autres.

Malgré cette forte attente et tout l'espoir suscité par le lycée, l'Etat n'y a paradoxalement pas mis les moyens qu'il faut. Il n'y a pas non plus de motivation digne de ce nom pour le corps enseignant et aucune pour le personnel d'encadrement. Ils ont tous le mérite d'avoir accepté le sacerdoce et donnent le meilleur d'eux-mêmes.

Cependant, il est indubitable que les acteurs de l'établissement ont besoin d'être accompagnés sur tous les plans. A l'heure des changements de paradigmes dans l'Education, la structure devrait être un établissement pilote, un laboratoire des tendances modernes de la pédagogie en vogue dans les plus prestigieux lycées du monde. Il faut oser innover pour aller de l'avant au lieu de raisonner en fonction de ce qui existe dans des établissements d'excellence Sénégalais beaucoup plus anciens.

Tel n'est malheureusement pas le cas pour le moment. La déception est grande du côté des parents comme de celui des élèves. Les impairs de l'année d'ouverture étaient excusables et les parents espéraient qu'un redressement allait s'opérer dans les plus brefs délais. Mais la situation ne semble guère évoluer positivement, loin de là. Des moyens plus substantiels doivent être mis à disposition pour un meilleur pilotage administratif et pédagogique de l'établissement pour que les fruits soient à la hauteur des fleurs. Le titre de Miss Sciences du Lycée ne doit pas être l'arbre verdoyant qui cache la forêt qui se rabougrit de jour en jour.

Si les choses ne bougent pas, beaucoup d'élèves risquent de ne pas y retourner à la rentrée prochaine. Et les pressions, quelles qu'elles soient ne pousseront pas les parents à sacrifier leurs enfants sur l'autel d'un projet qui certes vaut plus de 1000 monuments de la renaissance mais que l'insuffisance d'engagement réel peut malheureusement transformer en coquille vide. Et cela il faut l'éviter à tout prix car notre pays ne le mérite pas.

C'est le lieu de saluer le sens élevé de civisme des parents et des personnels du lycée qui cultivent en permanence l'amour de la patrie chez les pensionnaires. Ils les sensibilisent pour qu'ils ne s'expatrient pas après leur cursus supérieur en leur donnant l'exemple de grands universitaires tels que feu Mamour SANKHE. De son côté, l'Etat doit également jouer sa partition sur ce chapitre et prévoir les dispositions à prendre dans ce sens pour que d'autres ne viennent récolter les fruits de notre labeur.

Les uns et les autres, les Sénégalais dans leur ensemble doivent tous méditer l'exemple de l'Amicale des anciens enfants de troupe (AAET). Ses membres financent la construction d'infrastructures et la dotation en équipements de leur ancienne école, le Prytanée Militaire de Saint-Louis Charles N'Tchoréré, montrant de façon éloquente le soutien que nous devons aux établissements qui ont fait de nous ce que nous sommes devenus. Nous souhaitons qu'il en soit ainsi pour toutes celles et tous ceux qui passeront par ce Lycée d'Excellence qui nous l'espérons saura se forger un prestige indiscutable.

Ces lignes que vous venez de parcourir résument l'opinion d'un citoyen qui parle en connaissance de cause et qui ne cherche à jeter l'anathème sur personne. Par décence, tout n'a pas été dit. Peut-être que si la situation ne s'améliore pas, les représentants des parents pourront, au moment opportun, porter à la connaissance de l'opinion publique tous les goulots qui plombent l'envol de l'établissement. Le Président de la République qui a jeté sur les fonts baptismaux ce fleuron qu'est le Lycée Scientifique d'Excellence de Diourbel, est interpelé. ■

BABACAR NIASSE,
parent d'élève.
Docteur en Sciences de l'Education
et de la Formation

La Caisse et les marchés publics

"Aucune réglementation ou procédure particulière à un acheteur public, à une catégorie d'acheteurs ou à une catégorie de fournitures, services ou travaux ne peut déroger aux règles par le code des marchés publics ou prises en application dudit code des marchés".

Ce principe posé par l'article 25 du Code des Obligations de l'administration (COA) est remis en cause aujourd'hui au profit de la Caisse de dépôts et Consignations dirigée et administrée par Monsieur Aliou SALL nommé le 11 septembre 2017 par le Président de la République Macky SALL malgré la non expiration du mandat du Directeur général "sortant" Monsieur Thierno Seydou Niane.

En effet, en sa séance du vendredi 30 juin 2017, en procédure d'urgence, l'assemblée nationale a adopté une loi n°2017-32 du 15 juillet 2017 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de la Caisse de dépôts et Consignations. Son extirpation du champ du code des marchés publics est révélée dans l'alinéa 1 de l'article 34 de la loi précitée.

Cet article dispose que : "les règles de passation des marchés de la Caisse de dépôts et Consignations sont fixées dans un manuel de procédures qui détermine les règles applicables aux marchés conclus. Le manuel de procédures et tout amendement y afférent ne sont applicables qu'après approbation de la Commission de surveillance".

En termes clairs, la Caisse de dépôts et Consignation a la latitude et la liberté de fixer dans son manuel de procédure ses seuils de passation des marchés publics, ses modes de passation des marchés publics, ses propres organes de gestion des marchés, ses règles d'ouverture, d'analyse, d'évaluation et d'attribution de ses propres marchés etc.

Ce procédé contraire au Code des Obligations de l'Administration (COA), facteur d'opacité, est en porte à faux avec l'exposé des motifs qui veut promouvoir "l'amélioration de la gouvernance en adoptant les meilleures pratiques".

Au vu de cette extirpation flagrante, le Conseil de Régulation de l'Autorité de Régulation des Marchés

Aliou Sall (Directeur général CDC)

publics (ARMP) ne doit-elle pas prendre les mesures appropriées pour mettre fin à ce privilège illégal, si l'on sait, par ailleurs, que le mandat du Directeur général de l'ARMP a pris fin depuis longtemps et que ce dernier refuse de partir ? Une double régulation s'impose alors. ■

BIRAHIME SECK
Membre du Conseil
d'administration du Forum Civil
Dakar, le 06 mars 2018.

FOOT - LIGUE DES CHAMPIONS - 8ES DE FINALE RETOUR

Ensemble, ils ne l'ont pas du tout fait

Privé de Neymar et condamné à l'exploit, le PSG a été sorti sans se battre de la Ligue des champions mardi soir par un Real clinique venu au Parc filer une leçon d'expérience (1-2). Terriblement logique.

Ensemble, ils devaient le faire. Unai Emery avait convoqué l'âme de son équipe, la revanche des blessés. Mieux : il paraît que la France du foot était là, derrière un PSG en quête d'exploit. Puis, on a vu. On a vu le PSG s'effondrer, passer à côté de son huitième de finale retour, le Real dérouler dans un Parc bondé où la corbeille dorée n'aura jamais pu se réchauffer. Croiser une référence a un mérite : il est possible de mesurer le chemin qui nous sépare des étoiles. Voilà ce que ça fait. Et c'est brutal, forcément, mais désespérément logique.

La célébration des Madrilènes

Pied de montagne et expérience

Un match pour dimensionner une saison. Une histoire qui se joue dans les têtes, avec le cœur et pas mal d'autres choses. Simple : au pied de la montagne, Paris n'avait pas le choix, il fallait se dépouiller, et voir. Voir, cette fois, ça a été avec les anciens – Thiago Motta, Thiago Silva – et aussi avec un Parc brûlant, incandescent. En face, Madrid avait tout à perdre, mais surtout tout à gérer. Ainsi, Zinédine Zidane, qui vivait sa première soirée sur un banc en France, n'a pas pris de risques, laissant Modri et Kroos sur le banc au coup d'envoi, histoire de tenir chaud à Gareth Bale, déjà mis de côté à l'aller. Et, alors ? Alors, on a vu le PSG s'avancer timidement, se montrer incapable de poser le compas sur la table et de régler son niveau technique, à l'exception d'un Verratti une nouvelle fois au niveau lors d'un repas de premier plan, Motta aidant.

Autre chose, surtout : le Real a fait d'entrée gicler son expérience, Ramos rayonnant en ministre d'une défense où Marcelo, de retour de blessure, a moins pesé que le 14 février dernier, mais juste assez pour lancer Karim Benzema en contre avant la pause. Instant frisson : l'international français s'est avancé devant Alphonse Areola, déjà décisif devant Ramos au quart d'heure de jeu, et a échoué (38e). Là, on s'est rendu compte que Kylian Mbappé était encore un joueur de dix-neuf ans, que Dí Maria empilait toujours les déchets, et que Cavani restait un parfait indicateur pour mesurer le courage et le désespoir qui peut animer un groupe.

Marche funèbre

Une scène, au retour des vestiaires : Marquinhos a convoqué ses potes, accompagné de Thiago Silva également au rendez-vous dans les duels, histoire de voir comment faire joujou avec un script déjà écrit. Résultat ? Une timide frappe de Motta pour ouvrir la seconde période et un couteau planté à 2,60m de hauteur : un vertige et une descente de col sur le cul. Probablement celui de Dani Alves, martyrisé par Asensio. Suite simple : l'international espagnol ouvre pour Lucas Vázquez, autre pari zidanesque du soir, et Cristiano Ronaldo décolle au second poteau pour smasher Areola (0-1, 51e). Brutal, logique. Que faire ? Vaste problématique : Emery décide alors de lancer Pastore à la place de Motta à l'heure de jeu, là où Cavani croque dans le vide face à Navas. C'est tout ? Non, Paris creuse : short remonté sur la cuisse, Verratti remet la cheville de Casemiro en place et va chercher, dans la foulée, son deuxième jaune de la soirée avec la langue.

Reste l'honneur, et cinq minutes plus tard, Cavani remet le PSG sur un genou en deux bandes après une tête de Pastore contrée par Casemiro (1-1, 71e). Tentative vaine : Zidane sort les cartes Kroos et Bale de son costume, le Real rigole dans le milieu parisien, regarde Pastore revenir en trottinant à dix minutes de la fin et Rabiot balance un centre madrilène dans les pattes d'un Casemiro aidé par un contre (1-2, 80e). C'est le début de la marche funèbre, Vázquez cogne une nouvelle fois le poteau d'Areola, et Paris souille sa sortie. Jeu, set et match : pour la première fois de la saison, le Parc est tombé, et une nouvelle fois tout un projet avec. ■

(SOFOOT.COM)

RÉSULTATS

Hier
Liverpool - FC Porto 0-0 (aller 5-0)
PSG - Real Madrid 1-2 (1-3)
Aujourd'hui (19h45)
Tottenham - Juventus (2-2
Manchester City - FC Bâle (4-0)

Mardi 13 mars
Manchester United - FC Séville (0-0)
AS Roma - Shakhtar Donetsk (1-2)
Mercredi 14 mars
FC Barcelone - Chelsea (1-1)
Besiktas - Bayern Munich (0-5)

COMPOSITION DES ÉQUIPES

PSG (4-3-3)
Areola ; Dani Alves, Marquinhos, T. Silva, Berchiche ; Verratti, Motta (Pastore, 59e), Rabiot ; Di María (Draxler, 76e), Cavani, Mbappé (Diarra, 85e).
Entraîneur : Unai Emery.

Real Madrid (4-4-2) :
Navas ; Carvajal, Varane, Ramos, Marcelo ; L. Vázquez, Kova i (Kroos, 72e), Casemiro, Asensio (Isco, 83e) ; Benzema (Bale, 76e), C. Ronaldo.
Entraîneur : Zinédine Zidane.

REVUE TOUT TERRAIN

CHELSEA

Hazard lassé et prêt à partir ?

Les critiques d'Eden Hazard (27 ans, 25 matchs et 11 buts en Premier League cette saison) sur la tactique adoptée par son entraîneur Antonio Conte lors de la défaite face à Manchester City (0-1), dimanche, ne sont peut-être pas anodines. Selon le très sérieux The Times, l'ailier belge songe de plus en plus à quitter les Blues à l'issue de la saison. L'ancien Lillois est lassé des entraîneurs défensifs et désire rejoindre une équipe plus joueuse. Si Chelsea est prêt à lui offrir 17,7 millions d'euros par an pour prolonger son contrat qui s'achève en 2020, Hazard n'a toujours pas pris de décision. Le Diable Rouge ne se presse pas pour prolonger, et laisse ainsi la porte ouverte notamment au Real, où Zinedine Zidane l'apprécie beaucoup. Reste à savoir si la Maison Blanche tentera quelque chose dans ce dossier d'ici l'été prochain.

LYON

Une belle offre italienne pour Depay ?

Auteur de prestations irrégulières avec l'Olympique Lyonnais, Memphis Depay (24 ans, 39 matchs et 12 buts toutes compétitions cette saison) garde une belle cote sur le marché des transferts. Selon Calciomercato, le Milan AC, dont nous vous évoquions l'intérêt il y a un mois, serait prêt à investir 30 millions d'euros pour attirer l'ailier néerlandais. Mais le média italien précise que pour passer à l'action, le club lombard devra d'abord dégraisser son effectif afin de rééquilibrer ses comptes dans le cadre du fair-play financier.

ARSENAL

Bellerin décidé à rejoindre le Barça ?

Auteur d'une saison moyenne, le latéral droit Hector Bellerin (22 ans, 29 matchs et 2 buts en Premier League cette saison) réfléchirait sérieusement à quitter Arsenal. Selon les médias britanniques, le Gunner souhaiterait retourner au sein de son club formateur, le FC Barcelone. Intéressé l'été dernier, l'actuel leader de Liga, qui a recruté Nelson Semedo depuis, reviendra-t-il à la charge ? En tout cas, Bellerin a la cote puisque la Juventus Turin surveille de près sa situation.

BAYERN

Alaba pas contre un départ

Élément incontournable du Bayern Munich, David Alaba (25 ans, 19 matchs et 1 but en Bundesliga cette saison) ne serait pas contre un départ. En effet, le latéral gauche autrichien réfléchirait sérieusement à démarrer une nouvelle aventure à moyen terme. "Évidemment, je me demande : 'Que vais-je faire après ma carrière ?' Mais je ne me prends pas trop la tête. Il est difficile de dire où je me vois dans cinq ans. Je sais aussi combien le football va vite. (...) Je sais que le moment de prendre cette décision viendra. Je me sens encore très bien ici, mais je peux aussi imaginer suivre un chemin différent, franchir une nouvelle étape et chercher à relever un nouveau challenge. Mais je laisse ça en suspens. J'ai des objectifs pour cette saison, alors qu'il n'y a pas la place pour se poser ces questions dans l'immédiat", a confié le Munichois pour Kicker. Le FC Barcelone et le Real Madrid sont intéressés par les services d'Alaba, considéré comme un des meilleurs joueurs du monde à son poste.

JUVE

Kwadwo Asamoah vers l'ennemi

En fin de contrat en juin prochain, Kwadwo Asamoah (29 ans, 12 matchs en Serie A cette saison) s'apprête à quitter la Juventus Turin. Selon la Rai, le milieu polyvalent se serait d'ores et déjà mis d'accord avec l'Inter Milan pour signer un bail de trois saisons, avec à la clé, un salaire annuel estimé de 3 millions d'euros. L'AS Rome, le Milan AC, Naples et West Ham sont également sur les rangs pour enrôler le Ghanéen.

ITALIE

Un mercato raccourci et un Boxing Day

Grand changement dans le calendrier de la Serie A. A partir de la saison prochaine, le mercato estival fermera ses portes le 18 août en Italie, soit avant la première journée de championnat. Quant au marché des transferts en hiver, il se clôtura le 19 janvier, au lieu du 31 janvier. Autre changement important, le championnat d'Italie aura son "Boxing Day" avec trois journées de championnat durant les fêtes de fin d'année, les 22, 26 et 30 décembre. Les équipes italiennes auront ensuite une trêve rallongée puisque la Serie A reprendra le 20 janvier.

CHELSEA

La poisse continue pour David Luiz

Mis sur la touche avant de revenir le temps d'une lourde défaite à Watord, David Luiz vit une saison très compliquée du côté de Chelsea. Et le calvaire continue car il a rechuté, mettant en doute sa participation à la fin d'exercice de son club.

BRÉSIL

Malcom est pré-convoqué

Très en vue avec Bordeaux, Malcom (21 ans, 25 matchs et 8 buts en L1 cette saison) se rapproche de plus en plus de la Seleção. En effet, l'ailier brésilien a confirmé à Sud-Ouest la réception d'une pré-convocation pour les matchs amicaux face à la Russie et l'Allemagne (23 et 27 mars). Mais le Girondin préfère ne pas s'enflammer. "Je pense que cinq joueurs devraient être enlevés. C'est bien. Être là est un plaisir, une grande chose. Si j'y vais, être sélectionné, c'est mon rêve. Il faut attendre", a tempéré Malcom, impatient de découvrir la liste définitive du sélectionneur Tite lundi prochain. A l'approche du Mondial 2018, une première sélection serait une excellente nouvelle pour le Bordelais !

NBA

Cleveland reprend la main

Juste quand il le fallait, avant de partir pour un long road-trip de six matches, les Cleveland Cavaliers ont retrouvé le chemin de la victoire avec conviction face aux Detroit Pistons (112-90). Un résultat qui doit beaucoup à la première titularisation de Larry Nance Jr en remplacement de Tristan Thompson, blessé à une cheville et qui sera absent au moins deux semaines. L'ancien Laker a réalisé un début de match époustouflant avec 11 points (à 5 sur 5 au tir) et 7 rebonds dès la première période. Il a en plus assuré le spectacle en deuxième période à la conclusion d'un alley-oop initié par LeBron James. Au final, avec 22 points et 15 rebonds, Nance a établi deux nouveaux records personnels. "Ça m'a paru facile, a estimé l'intéressé. Les gars m'ont donné toutes les opportunités du monde et j'ai eu la chance de rentrer les tirs." Après la partie, dans les couloirs de la Quicken Loans Arena, son père (ancienne gloire des Cavaliers) a répondu à un jeune fan qui venait lui demander un autographe : "Je ne suis pas Larry Nance Sr mais le père de Larry Nance Jr !"

DIVERS

Thuram allume le roi Pelé !

Toujours très engagé contre le racisme, l'ancien défenseur Lilian Thuram vient de réaliser une sortie remarquée. A l'occasion d'un entretien accordé au média brésilien Sportv, le Tricolore a allumé la légende auriverde Pelé pour son manque d'implication dans cette lutte. "Pelé ne s'est jamais positionné sur les problématiques du racisme au Brésil. Et pourtant, c'est quelqu'un qui aurait pu faire avancer les choses. Je ne le connais pas, mais je pense qu'il faut dépasser un certain égoïsme. Peut-être que Pelé n'a pas cette grandeur d'âme, parce que, avec l'image qu'il a dans le monde, je pense qu'il aurait dû faire autre chose. Je reste persuadé qu'à la fin de sa vie, c'est quelque chose qu'il va regretter", a lancé Thuram. Pour rappel, l'ex-international français avait déjà pointé du doigt le manque d'implication de Pelé contre le racisme par le passé.

FOOT - LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS - 16ES DE FINALE ALLER

Génération Foot tombe à Conakry

Génération Foot a perdu (2-1) le match aller des 16es de finale de la Ligue des champions, hier, sur le terrain de Horoya AC de Guinée.

ADAMA COLY

Le mythique stade du 28 septembre de Conakry reste toujours imprenable pour les clubs sénégalais. Après As Douanes et Us Gorée, Génération Foot (GF) s'est rendu à l'évidence que cet antre est la propriété du Horoya Athletic Club. Le champion du Sénégal y a chuté comme les Gabelous et Insulaires. Il a perdu (2-1), hier en match aller des 16es de finale de la 22e Ligue des champions africaine.

La joie des joueurs du Horoya

Le club de Déni Birame Ndao est tombé mais peut toujours espérer une qualification pour la phase de poules de cette compétition continentale. En réussissant à marquer un but à l'extérieur, contre le gardien de but sénégalais, Khadim Ndiaye, les protégés de l'entraîneur Olivier Perrin vont rentrer avec une défaite honorable face à un adversaire habitué de ces joutes. Mené au score, ils ont eu les ressources mentales pour recoller à la marque avant de céder sur un but un peu gag sur un corner. C'est un joueur de GF qui a dévié une tête dans ses cages.

Mais GF sera contraint de s'imposer à Dakar, lors de la manche retour prévue dans une dizaine de jours (les 16, 17 et 18 mars). ■

Le récit du match

En match aller des seizièmes de finale de la ligue des champions africaine, le Horoya AC s'est imposé (2-1) ce mardi au stade du 28 septembre face aux Sénégalais de Génération Foot.

Dès le coup d'envoi, c'est le Horoya qui tente d'ouvrir le score en multipliant les actions offensives. C'est à la 24ème minute que Ocansey Mandela obtient la véritable occasion pour les Guinéens, mais son ballon va se loger dans le petit filet.

Dix minutes plus tard, le Ghanéen est légèrement touché dans la surface des Sénégalais et réclame un penalty, mais l'arbitre algérien ne bronche pas. Génération Foot part en contre-attaque à la 39e minute de jeu, mais les Sénégalais se heurtent à chaque fois à la solide défense du Horoya AC. Le score est de 0-0 à la mi-temps.

Au retour, Victor Zvunka, l'entraîneur français du Horoya, procède à un changement et lance Brefo Mensah. Le Ghanéen s'offre un joli coup-franc qui passe juste à côté des buts de Mohamed Niaré. Le joueur va se rattraper après et ouvrir le score pour les Guinéens suite à un cafouillage dans la surface de Génération Foot (1-0, 60e).

Les Sénégalais sortent de leur camp et tentent le tout pour le tout, mais pèchent à chaque fois au niveau de la finition. A force de tenter, les académiciens parviennent à égaliser sur corner joliment repris de la tête par l'attaquant Amdy Lamine Konté (1-1, 72e). Alors qu'on s'acheminait vers un nul, les Rouge et Blanc du Horoya finissent par l'emporter grâce à un but contre son camp du défenseur et capitaine sénégalais, Sidi Bara Diop, en fin de match.

La manche retour qui s'annonce palpitante entre les deux équipes aura lieu dans une semaine dans la capitale sénégalaise. ■

(GUINEEFOOT.INFO)

LIGUE 1 - REPÈRE 15E JOURNÉE

20 buts marqués, 5 victoires

La 15e journée de Ligue 1 achevée ce lundi a été très riche en réalisations. Au total, 20 buts ont été marqués sur l'ensemble des 7 matches.

Dakar Sacré-Cœur - As Douanes (Archives)

LOUIS GEORGES DIATTA

Les attaquants ont été bien inspirés lors de la 15e journée de Ligue 1 sénégalaise qui a pris fin ce lundi. Sur l'ensemble des 7 rencontres disputées, 20 buts ont été enregistrés, soit une moyenne de 2,8 buts par match. Il y a eu 5 victoires et 2 nuls notés. L'autre fait marquant est à mettre au compte de Teungueth FC (6e, 21 pts). Les Rufisquois ont battu, ce samedi, la Sonacos (3-0). Il s'agit de leur plus large score depuis le début de la saison.

Génération Foot (27 pts), exemptée, continue à occuper la tête du classement. Il est suivi par le Jaraaf de Dakar (2e, 24 pts) qui a battu la Linguère de Saint-Louis (8e, 19 pts). Le club de la Médina est suivi du Stade de Mbour (3e, 23 pts) qui a éjecté la Sonacos de Diourbel (4e, 22 pts) du podium grâce à sa large victoire (1-3) face à Niary Tally (12e, 13 pts). Les Galactiques sont retombés dans leur travers en concédant leur 8e défaite. C'est l'équipe qui a le plus grand nombre de revers derrière Guédiawaye FC Pro (10 défaites).

Dakar Sacré-Cœur enchaîne

L'échec est le fondement de la réussite. Ce proverbe s'applique bien à Dakar Sacré-Cœur (11e, 15 pts). Après un début de championnat difficile, le promu commence à trouver ses marques. Les Académiciens ont enregistré ce week-end leur 2e victoire d'affilée, leur 4e de la saison, en battant (2-0) le Ndiambour de Louga (9e, 18 pts). Ce qui fait dire à son coach, Bruno Rohart, que l'équipe a "progressé". "On a appris de nos erreurs. On est en plein progrès", a déclaré le technicien français à la fin du match. DSC a enchaîné une série de quatre matches sans la moindre défaite (3 victoires et 1 nul).

La situation commence également à se décanter pour Diambars. Les Académiciens de Saly ont établi une invincibilité de quatre matches (2 victoires et 2 nuls). Les protégés du coach Boubacar Gadiaga se sont imposés (3-1) devant Guédiawaye FC Pro (14e, 6 pts). C'est d'ailleurs leur premier but encaissé depuis le match nul (2-2) à Ziguinchor contre le Casa Sport (10e, 16 pts) comptant pour la 12e journée. Lors de ses deux dernières sorties, le champion du Sénégal en 2013 a gardé sa cage inviolée (3-1 face à Ndiambour et 0-0 contre Sonacos).

Thierno Thioub égale Yankuba Jarju

Ça bouge au classement des buteurs longtemps dominé par Yankuba Jarju (10 pts). Ce lundi, l'attaquant de Génération Foot a été rattrapé par le joueur du Stade de Mbour, Thierno Thioub. Ce dernier a été le grand artisan de la victoire de son équipe (1-3) face à Niary Tally en réussissant un triplé. Serigne Mamour Niang de la Sonacos, Amadou Dia Ndiaye de Génération Foot et Youssouph Badji du Casa Sport comptent chacun 6 réalisations. ■

FOOT - LIGUE 1 - BORDEAUX

Les Sénégalais absents ce lundi

Après la défaite à Monaco, les Girondins de Bordeaux préparent la réception d'Angers SCO dans un contexte difficile. Selon des informations, plusieurs cadres ont été absents lors de la séance d'entraînement de lundi matin. Parmi ces cadres figurent les deux Sénégalais. Elu homme du match côté Bordeaux lors du revers en Principauté, Youssouf Sabaly serait malade. Son compatriote Younousse Sankharé ne s'est pas présenté au Haillan et le club au scapulaire n'a pas donné la raison de son absence. Gustavo Poyet a donc du souci à se faire.

FOOT - COUPE DU MAIRE DE MALICOUNDA

Espoirs domine Océan

La deuxième édition de la Coupe du maire de Malicounda a été remportée par l'Asc Espoirs. Elle a battu (2-1) l'Asc Océan de Pointe Sarène, à l'issue d'un match âprement disputé au stade Caroline Faye de Mbour. Ils ont joué un duel très rythmé physiquement et techniquement. Espoirs, coaché par Bouba Diarra, a ouvert le score par Doudou Konaté (11e). Pape Abdou Traoré a mis les siens à l'abri (58e). Aloise Tine a réduit le score à la 68e mn. Espoirs a ainsi reçu des mains du maire de Malicounda, Maguette Sène, la somme de 500 000 francs Cfa, et d'autres lots. Océan a, pour sa part, encaissé 300 000 francs Cfa.

BASKET (F) - COUPE DU MAIRE

La succession de l'Asc Ville de Dakar ouverte

Les quarts de finale de la Coupe du maire, chez les dames, démarrent cet après-midi. Trois rencontres sont programmées au stadium Marius Ndiaye. En première heure (16h), le Dakar université club (Duc), finaliste malheureux de la dernière édition, accueille la Jeanne d'Arc de Dakar. Cette affiche sera suivie du duel entre le Jaraaf et Iseg Sports, à 17h30. Le dernier match opposera Asfo à l'Ascc Bopp. Le tenant du titre, Asc Ville de Dakar, fera son entrée en lice dans une semaine (mercredi 14 mars) contre Derklé Basket loisirs club (Dbaloc), à partir de 17h30, au stadium Marius Ndiaye.

PROGRAMME

Aujourd'hui
Stadium Marius Ndiaye
16h Duc - Jeanne d'Arc
17h30 Jaraaf - Iseg Sports
19h Asfo - Ascc Bopp
Mercredi 14 mars
Stadium Marius Ndiaye
17h30 Dbaloc - Asc Ville Dakar